

## Projet de service PST LANDES

2024-2028



## **SOMMAIRE PROJET DE SERVICE**

<b>I.</b>	<b>ELABORATION METHODOLOGIE ET ETAPES</b>	<b>3</b>
<b>II.</b>	<b>FICHES ACTIONS</b>	<b>10</b>
<b>III.</b>	<b>ANNEXES (DIAGNOSTIC ET BILAN DU PROJET DE SERVICE 2018-2022)</b>	<b>11</b>

## ELABORATION DU PS 2024-2028

### Contexte

La réflexion pour l'élaboration du troisième projet de service a tenu compte :

➤ **Des enjeux liés à la réforme de 2021,**

La réforme a modifié et adapté les missions au sein des services avec notamment :

- Pour le suivi individuel de nouvelles visites ou une modification du cadre réglementaire des visites : visites de mi-carrière et de fin de carrière, visites de reprise et pré-reprise et RV de liaison. Elle a aussi autorisé la délégation de certaines de ces visites aux infirmiers.
- Pour le maintien en emploi, la création de la cellule de maintien en emploi avec des missions spécifiques et le dispositif du RV de liaison. L'accompagnement des salariés doit permettre de mieux suivre leur parcours en s'appuyant sur des outils de suivi et en développant les partenariats avec les médecins traitants, les médecins conseils, et les professionnels de la formation et de l'accompagnement social. Le rapprochement avec les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et dans les dispositifs d'appui à la coordination des parcours de santé complexes est aussi un axe privilégié.
- Pour la prévention des risques professionnels : la réforme a renforcé la mission d'accompagnement et de conseil des adhérents sur la partie aide à l'évaluation des risques.
- Participation à des actions de promotion de la santé sur le lieu de travail (campagnes de vaccination et de dépistage, actions de sensibilisation aux addictions, au handicap, aux bénéfices de la pratique sportive ...).

Le nouveau projet de service est l'occasion d'accompagner la mise en place de la réforme.

➤ **Des enjeux liés à la démarche de certification,**

Le service s'est engagé dans la démarche et souhaite présenter le niveau 1 en mai 2025, par décision du Conseil d'administration en date du 21 décembre 2023.

Cela implique de mobiliser fortement les équipes à l'occasion de ce nouveau projet de service autour des objectifs présents dans la Norme SPEC 2217 paru en août 2023. Il a donc été choisi de faire coïncider certaines actions du PS3 avec ces objectifs afin de faciliter la mise en place et l'appropriation des procédures et des indicateurs attendus sur le suivi individuel, la prévention des risques professionnels et le maintien en emploi.

Le projet de service dans les fiches actions recherche une équité de traitement entre les entreprises adhérentes (par exemple pour les actions relatives aux fiches d'entreprises, suivi individuel, risques spécifiques telle que l'escape game). Il n'intègre pas de prestations hors offre sociale.

➤ **Du bilan des projets de service écoulés (notamment PS2), et des partenariats développés avec la CARSAT et les acteurs de la prévention**

Pour rappel, le PST Landes s'est investi depuis longtemps dans la prévention de la santé des salariés employés sur des secteurs d'activité spécifiques au territoire, à l'occasion des deux premiers projets de service et antérieurement sur des actions ciblées :

- ❖ **Secteur Bois :**
  - ◆ réalisation de diagnostic de sécurité et diffusion d'une plaquette d'information sur les bonnes pratiques de travail dans les ateliers du bois, dans le premier projet de service,
  - ◆ aide à l'évaluation des risques dans le projet de service 2013-2018 (PS1) ;
  
- ❖ **Secteur Garage :**
  - ◆ réalisation de diagnostic de sécurité et diffusion d'une plaquette d'information sur les bonnes pratiques de travail dans les garages
  - ◆ aide à l'évaluation des risques (PS2) ;
  
- ❖ **Secteur Tourisme et Thermalisme :**
  - ◆ action de sensibilisations telle que la diffusion de vidéo d'information à la sécurité dans le premier projet de service,
  - ◆ Développement d'un outil d'aide à la manutention des bacs de boues thermales pour les salariés des 17 établissements thermaux situés à Dax et Saint-Paul-lès-Dax ;
  
- ❖ **Secteur industrie agro-alimentaire :**
  - ◆ Intervention sur les rythmes de travail atypiques et le bien-être au travail,
  - ◆ études de bruit et mesures chimiques,
  - ◆ expérimentation sur le maintien en emploi (PS2) ;
  
- ❖ **Secteur Service à la personne :**
  - ◆ Mise en place d'enquêtes et actions de formation à destination du personnel des Associations de services en partenariat avec la Fédération. Ce travail se poursuit d'année en année en équipe pluridisciplinaire et notamment sur le PS2 et le nouveau projet de service avec des modules en partenariat avec un Kinésithérapeute ;
  
- ❖ **Secteur Grande distribution :**
  - ◆ les adhérents et salariés de ce secteur ont bénéficié de la diffusion des bonnes pratiques de la CARSAT et d'une aide à l'évaluation des risques (PS1) ; le nouveau projet de service poursuit une action sur ce secteur avec la CARSAT ;
  
- ❖ **Secteur de la coiffure et de l'esthétique :** une action sur la prévention du risque chimique a été menée sur le PS2 auprès de tous les salons (PS2) ;
  
- ❖ **Secteur du transport et métiers de chauffeurs :** Ce secteur a fait l'objet d'une action durant le PS2 ainsi que d'un partenariat avec l'AFT sur la prévention des addictions ;

- ❖ **Secteur du bâtiment : il existe une convention de partenariat qui se poursuit chaque année avec l'OPPBTB, le CFA et les fédérations d'employeurs du secteur.**

**Le bilan du PS2 (en annexe) fait ressortir le souhait des équipes pour ce nouveau projet de service de recentrer les actions à mener sur leur activité quotidienne et de poursuivre certaines actions :**

- **Maintien en emploi : poursuite du travail au sein du collectif 40 (avec notamment CAP EMPLOI, la CPAM, la CARSAT, l'AGEFIPH, le réseau EVA, TRANSITION PRO, l'ADAPEI, la MLPH), et des actions de sensibilisations menées auprès des adhérents en incluant le handicap ;**
- **Risque chimique : poursuite du travail autour de TOXILIST et de la sensibilisation des adhérents et salariés avec notamment l'Escape Game élaboré avec la CARSAT et les SPSTI de la région,**
- **RPS : poursuite de la sensibilisation des adhérents et action ciblée vers le secteur de la santé et du médico-social,**
- **Prévention primaire : besoin de poursuivre l'accompagnement des adhérents à la démarche ergonomique,**
- **Service à la personne et TMS : poursuite des modules de formation menés auprès des salariés,**
- **BTP : poursuite de la convention avec l'OPPBTB, le CFA BTP et les syndicats du secteur.**
- **Apptiv : souhait de pouvoir déployer au moins la phase tronc commun employeurs pour l'évaluation des risques.**

➤ **Des thèmes retenus dans le PRST4,**

➤ **des attentes des représentants salariés et employeurs au Conseil d'administration et à la Commission de Contrôle,**

**Les instances ont exprimé leurs attentes avec notamment :**

- **diminuer l'absentéisme aux visites et réduire le retard sur les visites d'aptitude,**
- **disposer d'indicateurs qualitatifs sur les actions du PS3,**
- **Renforcer les actions de prévention vers toutes les entreprises (FE/DUERP/ risques spécifiques).**

➤ **Des réflexions de la CMT et du contexte du service**

**Le contexte de pénurie de temps médical impacte les activités du service et impose de renforcer l'accompagnement des équipes.**

**La réduction de l'absentéisme aux visites médicales et aux entretiens infirmiers devient un enjeu majeur.**

➤ **Des éléments figurant dans le diagnostic (en annexe)**

**Le Diagnostic intègre des données issues du PRST4, et des données du service avec notamment :**

- ⇒ **Données sur les adhérents et les effectifs (2023 et 2024), avec répartition des effectifs par secteurs, par catégorie (SI/SIA/SIR) par NAF et par taille d'entreprise. L'année 2024 a été retenue**

pour tenir compte des mouvements intervenus sur les secteurs de Dax, Capbreton, Biscarrosse et Mont de Marsan.

En synthèse, les entreprises adhérentes au service et les effectifs se répartissent ainsi :

- ❖ Entreprises de 1 à 9 salariés : 84,9 % des adhérents et 31,2 % des effectifs suivis,
  - Dont entreprises de 1 à 3 salariés : 59,6 % des adhérents et 11,5% des salariés suivis,
- ❖ Entreprises de 10 à 19 salariés : 9 % des adhérents et 16,3 % des effectifs suivis,
- ❖ Entreprises de 20 à 49 salariés : 4,5 % des adhérents et 18 % des effectifs suivis,
- ❖ Entreprises de 50 à 199 salariés : 1,3 % des adhérents et 23,6 % des effectifs suivis,
- ❖ Entreprises de 200 à 300 salariés : 0,09 % des adhérents et 3 % des effectifs suivis,
- ❖ Entreprises de 301 et plus salariés : 0,1% des adhérents et 7,7 % des effectifs suivis

**NB sur les effectifs saisonniers : Jusqu'à la réforme de 2017, les saisonniers représentaient 7% des effectifs salariés suivis et les saisonniers directement liés à l'activité de tourisme représentaient 5% des effectifs suivis. La réforme ayant supprimé tout suivi individuel pour les salariés hors SIR, le service peine à obtenir l'adhésion des adhérents concernés et par conséquent à proposer des prestations de sensibilisation**

- ⇒ **Des données sur le suivi individuel : bilan des visites et entretiens infirmiers sur les 5 dernières années, délégations de visites, mise en place des nouvelles visites (reprise, pré-reprise, mi-carrière, fin de carrière), retard dans les visites,**
- ⇒ **Des données sur le maintien en emploi avec notamment le suivi des inaptitudes, annexes 4, visites de pré-reprises, secteurs prédominants pour les inaptitudes et les annexes 4 (Grande Distribution), secteurs prédominants pour les entretiens psychologues (santé humaine et médico-social).**

Le projet de service est bâti autour de 4 axes de prévention qui sont déclinés en fiches Actions :

**1/Un axe maintien en emploi, avec deux objectifs :**

- **Objectif 1 : Accompagner le déploiement de la cellule maintien en emploi**
  - Action 1 : Informer les adhérents, les affiliés et les salariés sur l'offre d'accompagnement par la cellule Maintien en emploi (MEE)
- **Objectif 2 : Renforcer la détection précoce du risque de désinsertion professionnelle des salariés :**
  - Action 1 : promouvoir les nouveaux dispositifs : visites de mi-carrière, pré-reprise, reprise, RDV de liaison.
  - Action 2 : développer et renforcer les partenariats locaux avec les acteurs externes du maintien en emploi

**2/ Un axe Prévention des risques professionnels, avec 3 objectifs :**

- **Objectif 1 : Mieux identifier et repérer les risques professionnels**
  - Action 1 : optimiser le process de réalisation des Fiches d'entreprise pour répondre aux besoins de création et de mises à jour
  - Action 2 : Déployer le tronc commun APPTIV pour disposer d'une cartographie des risques
- **Objectif 2 : Aider à évaluer les risques professionnels et mettre en place des actions d'amélioration :**
  - Action 1 : Accompagner les adhérents du BTP dans l'élaboration du D.U. – partenariat BTP
  - Action 2 : Accompagner les adhérents à intégrer les RPS dans le D.U.
- **Objectif 3 : Réalisation des actions ciblant la prévention des risques spécifiques :**
  - Action 1 : Organiser des sensibilisations à la démarche ergonomique pour les projets de conception
  - Action 2 : Proposition d'Echanges collectifs santé travail dans les secteurs médico-social et santé
  - Action 3 : Organiser des sessions de sensibilisation sur le risque chimique – outil Escape Game
  - Action 4 : Déployer l'analyse des FDS et traçabilité des expositions - outil TOXILIST
  - Action 5 : Prévenir le risque radon
  - Action 6 : Améliorer la prévention des TMS pour les salariés des entreprises de la Grande distribution – partenariat CARSAT

### 3/ Un axe suivi individuel :

- **Objectif 1 : Améliorer l'efficacité du suivi individuel :**
  - Action 1 : Accompagner les adhérents dans la catégorisation des risques
  - Action 2 : Optimiser le processus de convocation – diminuer l'absentéisme
- **Objectif 2 : réaliser des actions de dépistage de santé publique :**
  - Action 1 : Organiser des campagnes de dépistage et sensibilisation avec le CRCDC

### 4/ Un axe communication.

- **Objectif 1 : Améliorer la communication vers nos adhérents :**
  - Action 1 : Organiser des actions de communication vers les adhérents
  - Action 2 : Optimiser le processus de convocation – diminuer l'absentéisme

#### **Pour le PS 2024-2028 ont été retenus pour certaines actions les secteurs suivants :**

- le secteur médico-social : ce secteur concentre notamment beaucoup d'entretiens psychologues sur les dernières années ;
- le secteur service à la personne : pour ce secteur, il a paru nécessaire de poursuivre notre action sur les manutentions et contraintes posturales,
- le secteur de la grande distribution déjà retenu lors du précédent projet et qui concentre de nombreuses problématiques de maintien en emploi (prédominant sur les inaptitudes et annexes 4),
- le secteur du bâtiment déjà ciblé lors des PS1 et 2 et pour lequel le service agit en lien avec l'OPPBT et les fédérations du secteur,
- tous les adhérents des TPE ont été sélectionnés en priorité pour une action sur le risque chimique, 13% de ces salariés étant particulièrement exposés aux agents chimiques cancérogènes selon une étude de la DARES de juin 2023.

#### **Les Fiches actions :**

Chaque fiche action est déclinée en objectifs, actions, cible, acteurs, calendrier et indicateurs quantitatifs et qualitatifs afin de permettre leur suivi.

Pour chaque fiche action est constitué un groupe de travail, ainsi que des sous-groupes qui portent chacun une ou plusieurs actions.

Le projet de service est pensé pour permettre et susciter des inter-actions entre les différents thèmes et groupes de travail, qui seront autant de leviers pour démultiplier et enrichir nos actions.

Les actions comportent en général des phases de test, qui permettent de valider la pertinence de l'approche et d'adapter les modalités si nécessaire.

Elles sont aussi construites en associant si possible les partenaires (CARSAT notamment).

### Étapes de validation du projet de service

La CMT s'est réunie chaque mois en 2023 et sur le premier trimestre 2024 afin d'aboutir au projet de service finalisé lors de la séance du 10 avril 2024.

Ce projet a reçu un avis favorable de la Commission de Contrôle lors de sa séance du 29 avril 2024 et a été validé par le Conseil d'Administration lors de séance du 30 avril 2024.

L'avis individuel des Médecins a été recueilli le 18 avril 2024.

### Communication et Suivi du projet de service

Le projet de service sera porté à la connaissance de l'ensemble du personnel lors des réunions de secteurs et de service.

Le suivi du projet de service mobilise la CMT et les groupes de travail et se fera notamment grâce aux indicateurs prévus pour chaque action.

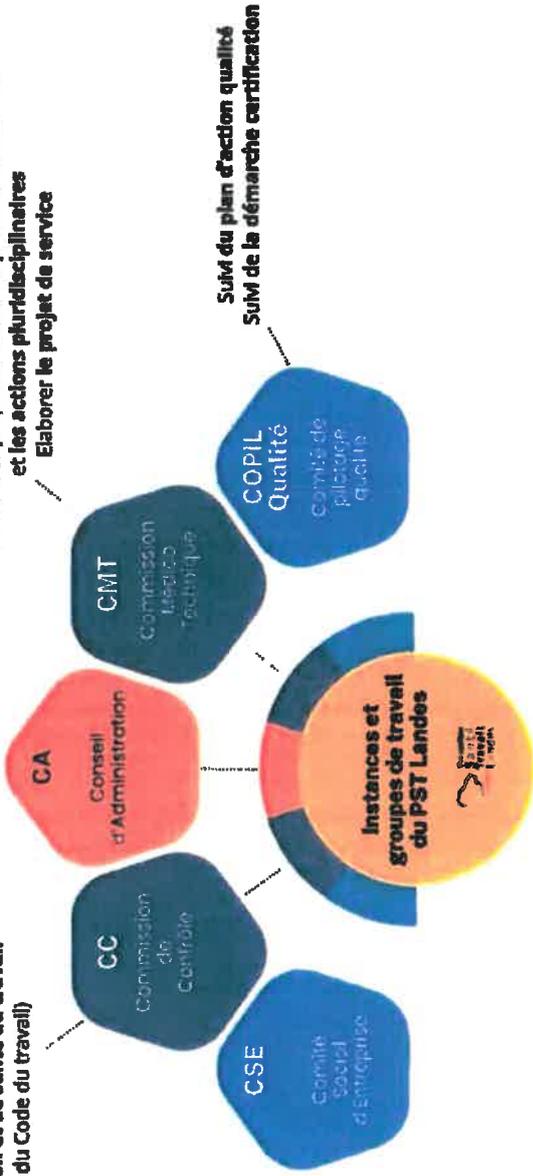
Un point d'étape/bilan sera présenté régulièrement à chaque instance.

Un retour sur l'avancée du projet sera fait aussi en réunions métiers, en réunions secteur et au sein de chaque équipe pluridisciplinaire. Une communication envers les adhérents les partenaires est également prévue.

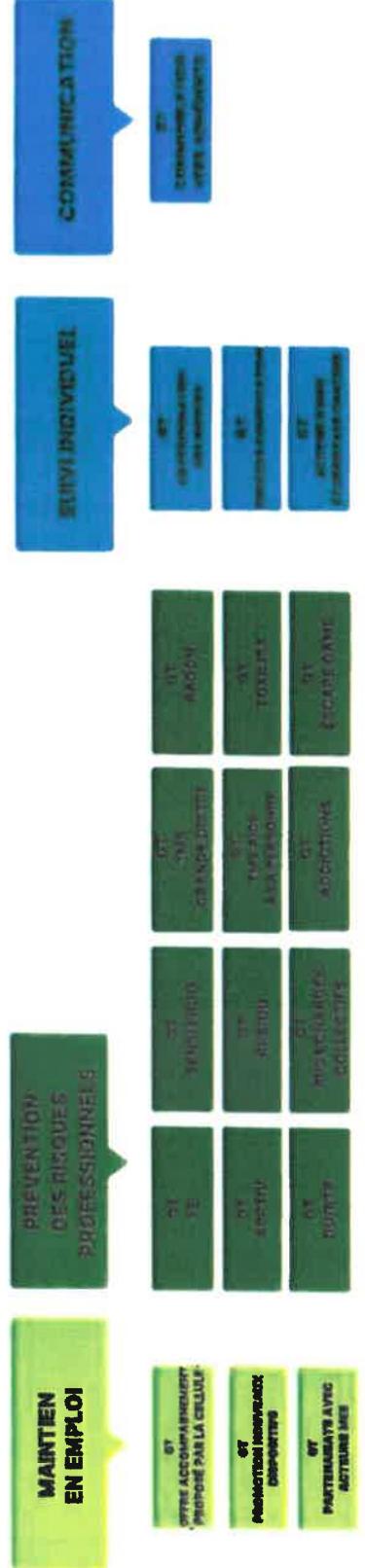
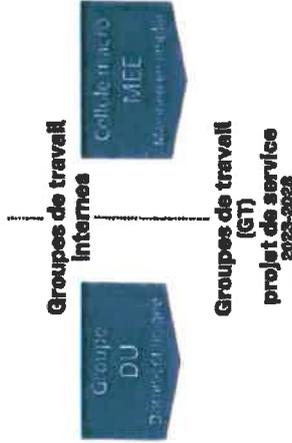
## FICHES ACTIONS

Consulter sur l'organisation et la gestion du service de prévention et de santé au travail (art.D4622-42 du Code du travail)

Formuler des propositions sur les priorités du service et les actions pluridisciplinaires  
Elaborer le projet de service



Suivi du plan d'action qualité  
Suivi de la démarche certification







Projet de service 3  
2023-2028

**Axe 1**

Maintien en emploi





# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 1 : Maintien en emploi

Date :  
31/01/2024

**Objectif 1 : Accompagner le  
déploiement de la cellule**

**Fiche action 1**

<b>Intitulé de l'action :</b>	Informers les adhérents, les affiliés et les salariés sur l'offre d'accompagnement proposé par la cellule Maintien en Emploi (MEE)
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	<b>Besoin :</b> Répondre à la réforme 2021 <b>Problématique :</b> Méconnaissance de la cellule <b>Enjeux :</b> développer le maintien en emploi et intégrer les nouveaux publics (TNS)
<b>Objectifs de l'action :</b>	Améliorer l'information ou informer les adhérents, les affiliés et les salariés sur l'accompagnement possible par la cellule Macro MEE du PST Landes
<b>Descriptif de l'action :</b>	Informers à partir de la diffusion d'outils et la réalisation de modules de sensibilisations : Sensibilisations adhérents / salariés, Site Internet, Plaquettes
<b>Public ciblé :</b>	Priorité aux Adhérents et Travailleurs Non-Salariés (TNS) Salariés des grandes et moyennes entreprises et/ou IRP à la demande Si possible Adhérents Entreprises de Travail Temporaires (ETT) Chefs entreprises et TNS pour le dispositif AMAROK
<b>Acteurs :</b>	Cellule Macro
• Pilote(s) d'action :	Membres groupe de travail
• Groupe de travail :	Cellule Macro
• Contributeurs :	Équipes du PSTL / Partenaires extérieurs
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	Site internet du PSTL / logiciel métier Uegar Dispositif AMAROK
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	<b>Livrables:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Plaquette sur la cellule sous divers format (Q/R code)</li><li>• Informations déposées sur le Site Internet</li><li>• Modules de sensibilisations avec questionnaires d'évaluation des connaissances avant et après</li><li>• Outil AMAROK</li><li>• NB : Questions sur le MEE dans le Questionnaire annuel adhérent (certification)</li></ul> <b>Actions:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Déploiement du dispositif AMAROK</li><li>• Déploiement de modules de sensibilisations Adhérents et TNS avec 2 questionnaires évaluant l'état des connaissances sur le MEE avant et après</li></ul>
<b>Résultats/ impacts attendus De l'action :</b>	Meilleure connaissance des accompagnements en MEE, Meilleure accessibilité aux prestations dans le MEE.



# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 1 : Maintien en emploi

Date :  
31/01/2024

**Objectif 1 : Accompagner le  
déploiement de la cellule**

**Fiche action 1**

<b>Indicateur(s) :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• De réalisation :</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nbre sensibilisations faites auprès des adhérents, affiliés</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• De résultat :</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nbre sensibilisations faites auprès des salariés</li><li>• Nbr de salariés sensibilisés ayant suivis les modules,</li><li>• Nbr d'adhérents et affiliés sensibilisés ayant suivis les modules,</li><li>• Nbre de sollicitations par mail à la cellule Macro,</li><li>• Nbre de consultations des pages cellule MEE du site Internet,</li><li>• Nombre de chefs d'entreprises et affiliés ayant répondu +/- accompagnés par le service à la suite du dispositif AMAROK</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• D'impact :</li></ul>	Evaluation et analyse des questionnaires sur l'état des connaissances de la cellule macro MEE (2024-2028)
<b>Calendrier prévisionnel :</b> (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))	Début 2024, déployer jusqu'en 2028 Livrable/ Date de livraison attendue 2023 : Formation dispositif AMAROK/ Psychologues 2024 : Livraison du module adhérent et de la plaquette 2025 : Livraison du module TNS et déploiement des modules



# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 1 : Maintien en emploi

Date :  
31/01/2024

Objectif 2 : Renforcer la détection  
précoce du risque de PDP

Fiche action 1

<b>Intitulé de l'action :</b>	<b>Promouvoir les nouveaux dispositifs : visites de mi-carrière, rendez-vous de liaison, visites de reprise...</b>
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	<b>Besoin :</b> Détecter le plus tôt possible le risque de désinsertion pour pouvoir leur proposer un parcours adapté à leur situation. <b>Problématiques :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nombreux salariés avec situations déjà dégradées au moment de la visite de pré-reprise</li><li>• Nouveaux dispositifs récents non connus des salariés/adhérents</li><li>• Peu de communication vers les adhérents sur ses dispositifs</li></ul> <b>Enjeux :</b> PRST4 sous-groupe 1
<b>Objectifs de l'action :</b>	Favoriser la détection précoce de désinsertion professionnelle
<b>Descriptif de l'action :</b>	Développer la mise en place des nouveaux dispositifs (rdv de liaison, visites de mi-carrière, visites de pré-reprise, visites de reprise...) et en assurer un suivi
<b>Public ciblé :</b>	Salariés Adhérents pour RDV liaison
<b>Acteurs :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pilote(s) d'action :</li><li>• Groupe de travail :</li><li>• Contributeurs :</li></ul>	Cellule Macro MEE Cellules micro <u>Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</u> Cellule Macro Maintien en emploi
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	Uégar et SAMI
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	Tableau de suivi des actions menées Grille ou fiche bilan à 6 mois et un an
<b>Résultats/ impacts attendus De l'action :</b>	
<b>Indicateur(s) :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• De réalisation :</li><li>• De résultat :</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nbre de RDV liaisons réalisés par an,</li><li>• Nbre de visites pré-reprise (1mois/2mois/3mois) réalisées par an,</li><li>• Nbre de visites de reprise réalisées par an,</li><li>• Nbre de visites de mi-carrière réalisées par an.</li><li>• Nbre de RDV liaisons suivi d'une VPR</li><li>• Nb de RV de liaison avec solution MEE apportée</li><li>• Nb échanges tripartites organisés par le PST Landes</li><li>• Nbre <u>Visites mi carrière avec orientations MEE,</u></li></ul>



# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 1 : Maintien en emploi

Date :  
31/01/2024

Objectif 2 : Renforcer la détection  
précoce du risque de PDP

Fiche action 1

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nbre visites pré-reprise avec orientations MEE (AS/Psy/Partenaires etc. ...),</li><li>• Nbre de pré-reprises suivi de Compte rendu</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• D'impact :</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Devenir des salariés vus en VPR à 6 mois (reclassement/ /maintien au poste/départ de l'entreprise etc. ...)</li><li>• Devenir des salariés vus en VMC avec orientations MEE à 1 an</li></ul>
<b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b>	Début 2024, déployer jusqu'en 2028 Livrable/ Date de livraison attendue



# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 1 : Maintien en emploi

Date :

31/01/2024

**Objectif 2 : Renforcer la détection précoce du risque de PDP**

**Fiche action 2**

<b>Intitulé de l'action :</b>	<b>Développer et renforcer les partenariats avec les acteurs externes du maintien en emploi</b>
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	<b>Problématiques :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Manque d'échanges avec certains partenaires tels que les médecins traitants, médecins conseil, Cap emploi...</li><li>• Multiplicité des instances (assurance maladie)</li></ul> <b>Enjeux :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sécuriser les parcours</li><li>• Prévenir les ruptures de parcours</li></ul> PRST4/ sous-groupe 2
<b>Objectifs de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>. Développer les partenariats (à la fois renforcer les existants et en créer de nouveaux) et leur coordination entre les acteurs</li><li>. Rendre lisible le parcours des salariés entre tous les partenaires</li></ul>
<b>Descriptif de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>. Mise en place de réunions avec des médecins du département (généralistes/spécialistes)</li><li>. Coordination des parcours avec les partenaires MEE</li></ul>
<b>Public ciblé :</b>	<b>Salariés accompagnés par de multiples partenaires du MEE</b> <b>Partenaires actuels :</b> Assurance maladie (service social et médecins conseil), MLPH, Cap emploi, Agefiph, MSA, centre de gestion, service social CARSAT... <b>Nouveaux partenaires :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• GROUPE EVA (acteurs CEP), Transition pro</li><li>• Médecins traitants, représentants URPS au niveau départemental</li><li>• Association rénovation</li><li>• CCI, CMA</li><li>• Réseau des experts comptables (pour TNS)</li><li>• CPTS</li></ul>
<b>Acteurs :</b>	<b>Paul Chotin (Ergonome) et Corinne Bourderon (Psychologue du travail)</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Pilote(s) d'action :</b></li><li>• <b>Groupe de travail :</b></li><li>• <b>Contributeurs :</b></li></ul>	<b>Cellule Macro Maintien en Emploi</b> <b>O Tempora et certains partenaires du collectif MEE</b>
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tableau de suivi des partenariats</li><li>• Outil de gestion de projet</li><li>• Outil SAMI</li><li>• Enquête de satisfaction salarié (créée et utilisée par le Collectif MEE 40 ?)</li><li>• Enquête satisfaction auprès des partenaires</li><li>• Etablissement de conventions de partenariat</li><li>• Réalisation de réunions et/ou de sensibilisations</li></ul>
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	

## Axe 1 : Maintien en emploi

 Date :  
31/01/2024

**Objectif 2 : Renforcer la détection précoce du risque de PDP**
**Fiche action 2**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à des réunions inter-institutionnelles (EPI/MLPH, Cap emploi, service social CARSAT, cellule PDP CPAM et SAMSAH...)</li> <li>Création d'un kit sur le handicap psychique</li> <li>Guide de mobilisation des médecins traitant sur le maintien en emploi</li> <li>Organisation d'une réunion départementale par le collectif MEE 40 envers les médecins traitants</li> <li>Poursuite des réunions du collectif MEE 40</li> </ul>
<b>Résultats/ Impacts attendus De l'action :</b>	<b>Maillage renforcé avec les partenaires locaux</b>
<b>Indicateur(s) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>De réalisation :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nb d'orientations CAP EMPLOI</li> <li>Nb d'orientations/contacts groupe EVA (notamment pour le suivi des étapes avec transition pro nouvelle aquitaine)</li> <li>Nb de participations aux cellules PDP Assurance maladie</li> <li>Nb Orientations médecins conseil PDP</li> <li>Nombre de signalement cellule PDP CPAM</li> <li>Nombre de participation réunions EPI/MLPH</li> <li>Nombre de participations réunions SAMSAH</li> <li>Nombre de permanences CAP EMPLOI/ HELP</li> <li>Nb de participation aux réunions de secteurs CARSAT/CAP EMPLOI</li> <li>Nb de réunions du collectif MEE40</li> <li>Nb de participation aux réunions du PRST4 (MEE)</li> <li>Organisation d'une réunion territoriale avec les médecins</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>De résultat :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de satisfaction salariés : Questionnaire mesurant le partenariat (liste déroulante), qualité de l'accompagnement en fin de suivi</li> <li>Taux de satisfaction des partenaires : questionnaire</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>D'impact :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nouveaux partenaires identifiés</li> <li>Nb de participation aux réunions des CPTS</li> <li>Taux de parcours coordonnés avec partenaires MEE externes</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b>	<b>5 ans Livrable/ Date de livraison attendue</b>



## Projet de service 3 2023-2028

# Axe 2

Prévention des risques professionnels



# PROJET DE SERVICE 2023-2028

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Version 1

Date :  
31/01/2024

**Objectif 1 : Mieux identifier et repérer les risques**

**Fiche action 1**

**Intitulé de l'action :**

**Optimiser les process de réalisation des Fiches d'entreprise pour répondre aux besoins de création ou de mise à jour**

**A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?**

La réforme impose de nouveaux objectifs quantitatifs et de traçabilité en ce qui concerne la réalisation des Fiches d'Entreprise.

Répondre aux exigences réglementaires et de certification concernant la FE et sa périodicité de mise à jour (4 ans).

Les modèles de FE actuels ne permettent pas une bonne exploitation : traçabilité et recherche d'informations (pour préparer des interventions par exemple).

Etat des lieux :

- 9880 adhérents concernés (72166 salariés déclarés) incluant les Saisonniers,
  - o 9311 (72044 salariés déclarés) sans les Saisonniers (soit 569 saisonniers),
- 1000 nouveaux adhérents par an (963 au 30/11/2023),
- Turnover important des nouveaux adhérents,
- FE réalisées (maj et création) en :
  - o 2022 : 793
  - o 2021 : 846
  - o 2020 : 412 (COVID)
  - o 2019 : 707
- Nbre d'adhérents couverts par une FE de moins de 4 ans à fin 2023 (période 2019-2023) : 2567, ce qui représente 33614 salariés (requête incluant les années 2019-2023),
  - o 1768 Créations de FE,
  - o 895 Mises à jour de FE,
  - o 96 Créations suivies d'une mise à jour,
- Nombre d'adhérents avec une FE créée mais non à jour =  $9880 - 5424 - 2567 = 1889$ , soit 23656 salariés déclarés,
- Nombre d'adhérents non couverts par une FE :
  - o 5424, soit 14896 salariés déclarés,

Argumentaire réglementaire : création de la FE dans l'année d'adhésion, mise à jour FE tous les 4 ans, réalisation des FE pour tous les adhérents (9880),

# PROJET DE SERVICE 2023-2028

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Version 1

Date :  
31/01/2024

**Objectif 1 : Mieux Identifier et repérer les risques**

**Fiche action 1**

### Objectifs de l'action :

Proposer un ou plusieurs process afin :

- D'identifier les dangers pour :
  - o Tracer les expositions des salariés
  - o Fournir un document de référence (la FE) à l'entreprise pour son EvRP,
- De produire davantage de FE.

Assurer la cohérence entre process FE et autres process du PST Landes (traçabilité, autres AMT, ...)

### Descriptif de l'action :

Concevoir un nouveau process de réalisation des FE et suivre son déploiement au sein du PSTL40.

Pour :

- Réaliser les FE des nouveaux adhérents dans l'année suivant l'adhésion (obligation réglementaire)
  - o Environ 1000 chaque année
- Maintenir à jour les FE valides (mettre à jour tous les 4 ans)
- Remettre à jour les FE qui ne sont plus valides :
  - o Réaliser les FE des anciens adhérents sans FE (5246 adh) :
    - Par secteur :
    - NAF47 Commerce de détail
    - NAF56 Restauration
    - NAF 43Travaux de construction spécialisés
    - NAF46 Commerce de gros
    - NAF 86 Activités pour la Santé Humaine
    - Par année d'adhésion :
    - < 20 ans [1977-2003] : 562 adh
    - 20-15 ans [2004-2008] : 315 adh
    - 15-10 ans [2009-2013] : 544 adh
    - 10 ans-auj :3985 adh
  - o Mettre à jour les anciennes FE :
    - De plus de 10 ans : 664 (depuis 2013),
    - De plus de 15 ans : 439 (depuis 2008)

Réaliser prioritairement des FE pour un ou des secteurs d'activité (codes NAF) :

- o Si une action de projet de service le nécessite,

# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date : 31/01/2024

**Objectif 1 : Mieux identifier et repérer les risques**

**Fiche action 1**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Si une action enclenchée par un partenaire extérieur le nécessite (ex : participation aux PRST),</li> <li>○ Si cela facilite le maintien à jour et la création des FE des adhérents (organisation par « campagne », facilitation du ciblage, de la priorisation et de la planification des AMT),</li> </ul> <p>– Assurer une traçabilité permettant de suivre l'état des lieux des FE sur le département :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le process de saisie des AMT dans le logiciel métier doit permettre des requêtes fiables (Intitulé de l'AMT, saisie des temps de lecture et de validation,),</li> </ul>
<p><b>Public ciblé :</b></p>	<p>Tous les adhérents en commençant par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La grande distribution car c'est un des secteurs où le nombre de FE non valides est important et qu'il fait le lien avec l'action « Grande Distribution » de ce même projet de service,</li> <li>- Les adhérents de plus de 20 ans sans FE,</li> <li>- Les entreprises avec des publics SIA (mineurs, RQTH, ...),</li> <li>- Idem Médico-social, lien avec les Fiches actions :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organisation d'échanges collectifs santé/travail du secteur sanitaire médicosocial dans le cadre de la prévention du RPS,</li> <li>○ Accompagner les adhérents à intégrer les RPS dans le DU.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Acteurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilote(s) d'action :</li> </ul>	<p>S.Clerc (THS), M.Mars (Ergonome)</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de travail :</li> </ul>	<p>A.Dias (ATST), S.Saint-Sevin (THS), M.Farges (Ergonome), P.Labarsouque (Médecin du Travail), S.Ballet (IDEST), E.Lima (IDEST)</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contributeurs :</li> </ul>	<p>Equipes pluridisciplinaires et partenaires extérieurs A.Bolsrame (Ass. De Direction / Resp. Communication), S.Frontin (Resp. Informatique)</p>
<p><b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b></p>	<p>Pour la réalisation des FE, les logiciels envisagés au moment de la rédaction de la Fiche Action : UEGar, APPTIV, et autres</p>



# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :  
31/01/2024

**Objectif 1 : Mieux identifier et repérer les risques**

**Fiche action 1**

<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	<p>selon l'évolution de l'offre (MonDUERP du PST Nice par exemple)</p> <p>Modélisation d'un ou plusieurs process de réalisation des FE</p> <p>Réalisations de FE à l'aide d'un outil numérique et mise à disposition sur l'espace connecté de l'adhérent</p> <p>Paramétrages de l'outil UEgar : définition de GHE UEgar, des listes de risques associés à ces GHE, mise en forme des conseils de prévention proposés par le logiciel (shortlist à définir, zones de texte libre à rédiger, ...).</p>
<b>Résultats/ Impacts attendus De l'action :</b>	<p>Appropriation par les équipes d'un process et d'outils plus adaptés aux nouvelles contraintes de réalisation des FE</p> <p>Augmentation du nombre de FE créées ou mises à jour et par conséquent du nombre d'adhérent couverts par une FE à jour.</p>
<b>Indicateur(s) :</b>	<p>Disponibilité des process mis en place</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• De réalisation :</li></ul>	<p>Nombre de FE créées par le PSTL chaque année</p> <p>Nombre de FE numériques disponibles sur l'espace connecté de l'adhérent</p> <p>Nombre de FE mise à jour-chaque année</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• De résultat :</li></ul>	<p>% d'adhérents avec une FE numérique mise à disposition Début de projet de service : 0%</p> <p>% d'adhérents avec une FE : (1889 + 2567) / 9880 Début de projet de service : 45,1% - avec saisonniers (ou 47,8% sans saisonniers)</p> <p>% d'adhérents avec une FE à jour Début de projet de service : 2567 / 9880 = 25,9% -- avec saisonniers (ou 27,6% sans saisonniers).</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• D'impact :</li></ul>	<p>Impact de la réalisation des FE sur la traçabilité des expositions dans nos dossiers</p> <p>Question à intégrer dans le questionnaire adhérent « Vous êtes-vous appuyé sur votre FE pour mettre à jour votre DU ou réaliser une action prévention/amélioration des conditions de travail » ?</p>
<b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b>	<p>Process doit être réalisé courant 2024</p> <p>Réalisation et mise à jour des FE entre 2025 et 2028.</p>

# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :  
31/01/2024

**Objectif 1 : Mieux identifier et repérer les risques**

**Fiche action 2**

<p><b>Intitulé de l'action :</b></p>	<p>Déployer le module « Tronc Commun Employeurs » du dispositif APPTIV pour disposer d'une cartographie des risques</p>
<p><b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b></p>	<p>Manque de données relatives à la réalité des risques professionnels (tels que perçus par les employeurs) sur le département pour prioriser nos actions et conseils.</p> <p>Recherche de gain de temps pour la réalisation des Fiches d'Entreprises.</p>
<p><b>Objectifs de l'action :</b></p>	<p>Déployer le module APPTIV « Tronc Commun Employeurs » sur le territoire des Landes auprès des adhérents qui seront ciblés ultérieurement par le groupe de travail, selon les besoins et opportunités du PSTL (en lien avec les autres actions du Projet de Service par exemple).</p> <p>Afin d'alimenter les dossiers adhérents pour permettre le pré-remplissage automatisé des Fiche d'Entreprises « APPTIV » et « UEgar » (renseignements des Unités de travail par exemple).</p> <p>Afin d'avoir une meilleure connaissance des risques professionnels sur le territoire des Landes pour orienter les actions et communications du PSTL, etc.</p>
<p><b>Descriptif de l'action :</b></p>	<p>Proposer un process permettant aux employeurs ciblés de remplir le tronc commun APPTIV.</p> <p>Le process précisera les phases suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Information et contact des employeurs ciblés,</li> <li>- Logistique technique à assurer pour rendre disponible ce module d'APPTIV (ex : ouverture des espaces employeurs),</li> <li>- Remplissage effectif des questionnaires :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Ex : ateliers interentreprises, accompagnement Intra-entreprise, etc.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Public ciblé :</b></p>	<p>Selon les phases de déploiement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En premier lieu un échantillon « test » d'adhérents,             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Taille de l'échantillon et typologie des entreprises à définir par le groupe de travail,</li> </ul> </li> </ul> <p>En second lieu, après validation de la phase de test, une utilisation à plus grande échelle :</p>



# PROJET DE SERVICE 2023-2028

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Version 1

Date :  
31/01/2024

**Objectif 1 : Mieux identifier et repérer les risques**

**Fiche action 2**

	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Typologie des entreprises (secteur ou branche) à définir par le groupe de travail.</li><li>○ Par exemple pour des actions sectorielles issues du Projet de Service 3 (secteur médico-social et proposition d'AMT échanges collectifs, détection de risques prioritaires RPS et action « aide à l'intégration des RPS au DU », action Grande Distribution, ...)</li></ul> <p>Prioritairement les TPE-PME (d'après recommandation PST66)</p>
<b>Acteurs :</b>	
• Pilote(s) d'action :	Sandrine Clerc (THS), Michael Mars (Ergonome)
• Groupe de travail :	A.Dias (ATST), S.Saint-Sevin (THS), M.Farges (Ergonome), P.Labarsouque (Médecin du Travail), R.Diharce (IDEST), S.Labrousche (IDEST)
• Contributeurs :	Equipes pluridisciplinaires. A.Boisrame (Ass. De Direction / Resp. Communication), S.Frontin (Resp. Informatique)
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	Logiciel APPTIV Logiciel UEgar
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	Modélisation d'un process pour le déploiement du « Tronc Commun APPTIV employeur » par les équipes ( <i>utilisation possible des process du PST66</i> )  Réalisations de Tronc Communs APPTIV  Analyse et bilan des risques tels que perçus par les employeurs sur le secteur des Landes
<b>Résultats/ impacts attendus De l'action :</b>	Appropriation par les équipes d'un process et d'un outil numérique.  Meilleure adéquation entre les propositions d'actions du PSTL et les besoins des adhérents en termes de prévention.  Anticipation sur des actions de prévention primaire (prise d'initiative par le PSTL de proposer des AMT en fonction des réponses données par les adhérents sur le TC APPTIV)



# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :  
31/01/2024

**Objectif 1 : Mieux identifier et repérer les risques**

**Fiche action 2**

<b>Indicateur(s) :</b>	
• <b>De réalisation :</b>	Disponibilité des process mis en place Nombre d'adhérents concernés par la phase de test Nombre d'employeurs invités à déployer le TC APPTIV Nombre d'ateliers organisés et nombres de participants aux ateliers (dans le cadre d'ateliers interentreprises) Nombre d'AMT pour « accompagnement au remplissage » (dans le cadre d'accompagnements intra-entreprise)
• <b>De résultat :</b>	Nombre de « Tronc Commun » remplis par les adhérents Nombre de FE créées ou mises à jour à partir du TC APPTIV Nombre d'AMT déclenchées suite à la réception des TC APPTIV (Création ou mise à jour de FE, Aménagements de postes, RPS, etc.).
• <b>D'impact :</b>	Disponibilité, analyse et mise en forme des données concernant les risques professionnels tels que perçus par les employeurs sur le territoire des Landes.  Utilisation d'APPTIV par d'autres groupe de travail interne pour évaluer les effets de l'action à N et N+X (faire remplir le TC APPTIV à plusieurs années d'intervalles pour constater la modification des niveaux de risques).
<b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b>	2024 : test sur échantillon 2025 : déploiement plus large

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :  
31/01/2024

**Objectif 2 : Aider à évaluer les risques et mettre en place des actions d'amélioration**

**Fiche action 1**

<b>Intitulé de l'action :</b>	Accompagner les adhérents du BTP dans l'évaluation de leurs risques professionnels
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	Favoriser la gestion et l'évaluation des risques par l'accompagnement et la sensibilisation des adhérents Landais du secteur BTP
<b>Objectifs de l'action :</b>	Améliorer le niveau de connaissance des adhérents sur des thématiques particulières  Augmenter le nombre d'adhérents disposant d'un Document Unique (DU) à jour
<b>Descriptif de l'action :</b>	Organiser des ateliers : aides à la création du DU et aides à la mise à jour du DUERP, etc. définis chaque année en collaboration avec les partenaires (CAPEB, FFB, SCOP BTP, CFA BTP Nouvelle-Aquitaine, OPPBTP, ...)  Organiser des réunions de sensibilisations s'appuyant sur les sujets phares mis en avant par les autres institutions
<b>Public ciblé :</b>	Adhérents du BTP : - Employeurs (essentiellement) et salariés, - Travailleurs Non-Salariés (TNS)
<b>Acteurs :</b>	
• Pilote(s) d'action :	Michael MARS, Ergonome
• Groupe de travail :	S.Clerc (THS), V.Goubier-Castera (IHS)
• Contributeurs :	OPPBTP, CFA, CAPEB, FFB, SCOP BTP  A.Boisrame pour la communication S.Frontin Informatique
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	Logiciels OPPBTP, Escape Game Risque chimique, salles de réunion, trames de modèle d'invitations, Google Forms
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	Signature de la convention de Partenariat par les partenaires Invitations PDF : création, diffusion, Gestion des inscriptions, Ateliers d'aide à la création DU et à la Mise à jour DU Ateliers de sensibilisations/tables rondes Réalisation de FE et/ou visites de chantier pour les adhérents inscrits à des ateliers Création/Mise à jour DU

# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :  
31/01/2024

**Objectif 2 : Alder à évaluer les risques et mettre en place des actions d'amélioration**

**Fiche action 1**

<b>Résultats/ Impacts attendus De l'action :</b>	Augmentation des connaissances des participants sur les thématiques permettant une autonomie ou sensibilisant à l'interpellation du PST Landes
<b>Indicateur(s) :</b>	Nombre d'ateliers/sensibilisation effectivement mis en place, Nombre d'ateliers/sensibilisation effectivement réalisés, Nombre de FE réalisées à la suite d'un atelier « Document Unique »
<ul style="list-style-type: none"> <li>De réalisation :</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>De résultat :</li> </ul>	Analyse des appréciations d'après les questionnaires Google Form Nombre d'adhérents/personnes participants à l'atelier/sensibilisation
<ul style="list-style-type: none"> <li>D'impact :</li> </ul>	Interroger les entreprises (téléphone ou questionnaire à froid) quelques mois après leurs participations aux ateliers afin de prendre connaissances des actions mises en place
<b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b>	Un plan d'action est défini chaque année, approuvé par les partenaires.  Livrable/ Date de livraison attendue

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date : 31/01/2024

**Objectif 2 : Aider à évaluer les risques et mettre en place des actions d'amélioration**

**Fiche action 2**

<p><b>Intitulé de l'action :</b></p>	<p>Accompagner les adhérents à intégrer les Risques Psycho-Sociaux (RPS) dans le Document Unique (DU)</p>
<p><b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répond à <u>l'obligation de l'employeur</u> de préserver la santé mentale et physique de ses salarié.e.s. (art4121.1)</li> <li>• Répond aux <u>problématiques de terrain</u> (faibles connaissances et intégration de la thématique RPS dans la partie DU) et des adhérents (demande d'être plus accompagné).</li> <li>• Constat que les TPE sont démunis face à l'intégration des RPS dans le DU.</li> <li>• Après analyse les secteurs sanitaires et médicosociales représenteraient le plus large volume des secteurs d'activité pour les entretiens individuels psychologues (20% des entretiens psychologues sur les années de l'ancien projet de service, pour le secteur médico-social).</li> <li>• Le secteur de la grande distribution (secteur très impacté par les troubles musculosquelettiques (<i>source ameli <a href="https://www.ameli.fr/landes/entreprise/sante-travail/votre-secteur/grande-distribution-alimentaire">https://www.ameli.fr/landes/entreprise/sante-travail/votre-secteur/grande-distribution-alimentaire</a></i>) représente pour les entretiens psychologues 12% du nombre total d'entretiens sur les années de l'ancien projet de service).</li> <li>• Au cours des années 2020, 2021, 2022 concernant les interventions, pour tous les intervenants du service, en lien avec une action d'aide à l'évaluation du risque particulier dans l'entreprise lié au facteur organisationnel, relationnel et éthique, cela représente 22% des AMT totales pour le secteur médicosocial et 17% des AMT totales pour le secteur de la grande distribution.</li> </ul>
<p><b>Objectifs de l'action :</b></p>	<p>Accompagner les adhérents à intégrer les RPS dans le DU. Agir en prévention primaire sur les RPS (conseil pratique sur l'intégration des RPS dans le DU et plan d'action de prévention).</p>
<p><b>Descriptif de l'action :</b></p>	<p>En quatre niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau 1 : Repérage d'une problématique RPS à l'occasion d'une intervention aide au DU ou la rédaction d'une Fiche Entreprise. Remise d'un questionnaire (INRS RPS/DU :</li> </ul>

# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date : 31/01/2024

**Objectif 2 : Aider à évaluer les risques et mettre en place des actions d'amélioration**

**Fiche action 2**

	<p>sanitaire / grande distribution – Médicosocial : questionnaire INRS médicosocial – Outil faire le point : TPE)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau 2 : Si problématique RPS repérée (lors d'une intervention aide au DU ou la rédaction d'une Fiche Entreprise) développer l'accompagnement pour les adhérents.</li> </ul> <p><u>Pour les adhérents repérés et qui ont retournés le questionnaire</u></p> <p>Appui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au repérage des RPS</li> <li>- A leur l'évaluation</li> <li>- A leur formalisation dans le DU à travers un plan d'action</li> <li>- A la réflexion des actions correctives afin de favoriser leur prévention.</li> </ul> <p><u>Pour employeurs volontaires, déploiement du questionnaire APPTIV sur le thème spécifique RPS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau 3 : Développer l'accompagnement au DU pour les adhérents repérés par le SST au cours du suivi individuel des salariés (avec des problématiques individuelles RPS) par courrier d'alerte / échanges employeurs RPS, avec proposition d'accompagnement des RPS dans le DU.</li> </ul> <p>Appui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au repérage des RPS</li> <li>- A leur l'évaluation</li> <li>- A leur formalisation dans le DU à travers un plan d'action</li> <li>- A la réflexion des actions correctives afin de favoriser leur prévention.</li> <li>- Pour employeurs volontaires, déploiement du questionnaire APPTIV, sur le thème spécifique RPS.</li> <li>• Niveau 4 : Sensibilisation de tous les adhérents ciblés au sujet de ce thème (sensibilisation à créer : intégration RPS/DU).</li> </ul>
<p><b>Public ciblé :</b></p>	<p>Employeur.euse des structures en médicosocial / sanitaire / grande distribution / TPE.</p>
<p><b>Acteurs :</b></p>	<p>Evan LEFER, Psychologue</p>
<p><b>Pilote(s) d'action :</b></p> <p><b>Groupe de travail :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Patrick LABARSOUQUE, Médecin coordinateur</li> <li>• Anne PLANTIF, Directrice</li> <li>• Jean-François RATE, Psychologue</li> <li>• Clémence CAMBERLEIN, Qualificienne</li> <li>• Laetitia DELAS, Technicienne Hygiène Sécurité</li> </ul>
<p><b>Contributeurs :</b></p>	<p>Niveau 1 : ATST / THS / IHS          Niveau 2 : Collectif des 4 psychologues          Niveau 3 : Cellule micro de l'adhérent          Niveau 4 : Collectif psychologues +/- groupe de travail RPS DU</p>

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

**Objectif 2 : Aider à évaluer les risques et mettre en place des actions d'amélioration**

**Fiche action 2**

<p><b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b></p>	<p>Supports INRS / ANACT Outil faire le point Présence</p>
<p><b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b></p>	<p>1. Création d'un guide et conseils pour IPRP du PSTL. Sensibilisation en interne</p> <p>2. Organisation de rencontres / sensibilisation avec ppt (visio ou présentiel ?) / Création d'un questionnaire / Déploiement du questionnaire APPTIV</p> <p>3. Appui aux adhérents décrits dans le descriptif de l'action.</p>
<p><b>Résultats/ impacts attendus de l'action</b></p>	<p>Donner plus d'autonomie dans la prévention de ces types de risques.</p>
<p><b>Indicateur(s) :</b></p>	<p>Avoir plus d'intégration des RPS dans le DU des adhérents</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>De réalisation :</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Niveau 1 :</b> Nombre de repérage de problématiques RPS à l'occasion d'un DU ou FE</li> <li>• <b>Niveau 2 :</b> Nombre d'accompagnements réalisés</li> <li>• <b>Niveau 3 :</b> Nombre de courriers d'alertes et échanges employeurs avec proposition d'accompagnement des RPS dans le DU.</li> <li>• <b>Niveau 4 :</b> Nombre de sensibilisations réalisées / Nombre d'adhérents sensibilisés/ Nb d'adhérents touchés sur le nb d'adhérents des secteurs ciblés (en ratio)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>De résultat :</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Niveau 1 :</b> Le nombre de questionnaires remplis et le nombre de questionnaires retournés</li> <li>• <b>Niveau 2 :</b> Nombre d'accompagnements psy.</li> <li>• <b>Niveau 3 :</b> Nombre d'accompagnements proposés/réalisés après courrier d'alerte.</li> <li>• <b>Niveau 4 :</b> Nombre de participants / Nombre d'adhérents qui ont sollicités l'accompagnement / Le nombre de DU intégrant les RPS à la suite d'une sensibilisation ou un accompagnement (à voir comment le mesurer ; nécessite peut-être de rappeler l'adhérent). Le service va solliciter les adhérents pour recevoir leur DU.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>D'Impact :</b></li> </ul>	<p>Questionnaire à envoyer pour les adhérents afin de connaître leur connaissance des RPS.</p>



## PROJET DE SERVICE 2023-2028

### Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Version 1

Date :  
31/01/2024

**Objectif 2 : Aider à évaluer les risques et mettre en place des actions d'amélioration**

**Fiche action 2**

**Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))**

5 ans.

Niveau 1 : 2024

Niveau 2 : 2025

Niveau 3 : 2024

Niveau 4 : 2025

Questionnaire et sensibilisation internes IPRP à créer en 2024.

Rédaction du courrier d'alerte RPS : 2024

Sensibilisations intégration RPS/DU : 2025

Déploiement du questionnaire APPTIV thème RPS : 2026

Questionnaires d'impact 2028



# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :  
31/01/2024

**Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques**

**Fiche action 1**

<b>Intitulé de l'action :</b>	<b>Organiser des sensibilisations à la démarche ergonomique dans le cadre de projet de conception</b>	
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	L'expérience de terrain et la bibliographie démontrent qu'une méthode de conception ne tenant pas suffisamment compte de l'ergonomie aboutit à des problématiques de santé, sécurité et de fonctionnement. C'est un constat partagé sur le territoire Landais.	
<b>Objectifs de l'action :</b>	Sensibiliser les acteurs des entreprises à une démarche projet prenant en compte l'ergonomie. Cela, pour qu'ils prennent conscience de l'intérêt à intégrer l'ergonomie le plus en amont possible, pour partager un même référentiel et promouvoir l'accompagnement par le PST Landes.	
<b>Descriptif de l'action :</b>	Organiser des sessions de sensibilisations interentreprise	Utiliser la sensibilisation en début d'AMT pour toute action de conseils.
<b>Public ciblé :</b>	Toute entreprise adhérente au PST Landes (préférentiellement TPE-PME).	Toute entreprise sollicitant un accompagnement dans le cadre d'une démarche projet.
<b>Acteurs :</b>	Floriane Montaigne, Ergonome	
• <b>Pilote(s) d'action :</b>	Paul Chotin et Maxime Farges, Ergonomes	
• <b>Groupe de travail :</b>	Tout IPRP réalisant une AMT et identifiant un projet au sein de l'entreprise (notamment à travers la FE).	
• <b>Contributeurs :</b>	Tout médecin ou infirmier identifiant un projet à travers une visite ou un entretien.  Les formateurs internes pourront être sollicités ponctuellement dans la finalisation du module.  Delphine Gourgues, AST Sensibilisation	
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	Suite bureautique, salles de réunion et matériel de projection.	
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	Création du support de sensibilisation Création de la feuille d'évaluation de la sensibilisation Création du courrier d'invitation aux formations interentreprises Réalisation des sessions de sensibilisation Possibilité de créer un livrable type fiche de synthèse	

# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :  
31/01/2024

**Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques**

**Fiche action 1**

<b>Résultats/ Impacts attendus</b> <b>De l'action :</b>	Augmentation des connaissances des participants sur l'intégration de l'ergonomie dans la démarche de conception pour les rendre plus autonomes, limiter les erreurs classiques, les sensibiliser à l'interpellation du PST Landes.	
<b>Indicateur(s) :</b> • De réalisation :	Réalisation du support de sensibilisation	
• De résultat :	Nombre de sensibilisations par an Nombre d'adhérents participants aux sensibilisations Analyses des évaluations de fin de sensibilisation	Nombre de fois ou la sensibilisation a été utilisée en amont d'un projet
• D'impact :	Questionnaire à "froid" adressé aux participants des sensibilisations afin d'en évaluer l'impact sur la mise en œuvre de leurs démarches de conception/projets	
<b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b>	Septembre 2023 : Constitution du Groupe de travail  1 <sup>er</sup> semestre 2024 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du support de la sensibilisation</li> <li>• Organisation d'une première session test interentreprise</li> </ul>	



# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :  
31/01/2024

**Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques**

**Fiche action 2**

<b>Intitulé de l'action :</b>	<b>Organiser des échanges collectifs santé/travail en vue d'agir sur les Risques Psychosociaux des adhérents et des salariés des secteurs sanitaire et médico-social.</b>
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	<p>Nombre important d'entretiens individuels pour les professionnels de ce secteur d'activité et en augmentation depuis 2020.</p> <p>(Au total ce secteur d'activité représente 1/5 des entretiens psychologiques depuis l'année 2019. Aussi, on peut noter une augmentation de plus de 100% entre 2019 (environ 60 entretiens) et 2020 (environ 120 entretiens et plus).</p> <p>Aggravation des états de santé en lien avec des difficultés professionnelles, baisse de l'attractivité des professionnels de ce secteur, et d'une recrudescence des arrêts de travail (DARES (2021) : chiffres clés sur les conditions de travail et la santé au travail)</p>
<b>Objectifs de l'action :</b>	<p>Agir en prévention primaire/secondaire.</p> <p>Ouvrir un espace de paroles afin de faire émerger les difficultés organisationnelles et relationnelles au travail. Réussir à définir les ressources et les risques des salarié.e.s concernant les 6 facteurs de risques psychosociaux du rapport Gollac et leurs conséquences (stress et violences Internes/externes). Faire exprimer les salariés sur leurs ressentis au travail sur tous les facteurs GOLLAC.</p>
<b>Descriptif de l'action :</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Répertoire le nombre d'adhérents sur tout le territoire concernant les adhérents du secteur médico-social, et par secteur géographique.</li><li>2. Répertoire les entreprises qui ont déjà fait l'objet d'actions/interventions/entretiens</li><li>3. Cibler des adhérents où il n'y a pas eu d'entretiens psychologiques ou d'AMT en lien avec les RPS.</li><li>4. Echange avec MDT pour cibler 1 fois par année 1 adhérent concerné.</li><li>5. Envoi d'un courrier explicatif de la situation (rédaction à réaliser initialement).</li><li>6. Appel dans les 15 jours du ou de la psychologue pour mettre en place cette intervention.</li></ol>

	<p><b>Méthodologie :</b></p> <p>A adapter en fonction du contexte de l'entreprise mais en respectant le volontariat</p> <p><b>Animation de l'échange collectif</b></p> <p>Le.La psychologue serait animateur -trice de l'échange collectif. Envisageable d'une coanimation avec infirmier</p> <p>Travail par photo-expression. Grille d'entretien collectif : rapport GOLLAC.</p> <p>Validation avec le collectif des points à aborder pour la restitution auprès de la direction.</p> <p>Proposer un questionnaire de satisfaction</p> <p><b>Restitution :</b></p> <p>Retour à réaliser à l'adhérent.</p> <p><b>Suivi :</b></p> <p>Le.La psychologue recontacte les adhérents concernant les préconisations envisagées par le collectif et connaître leurs avancées (à 6 mois et 12 mois).</p>
<p><b>Public ciblé :</b></p>	<p>Collectif professionnel dans le secteur sanitaire médicosocial. En intra-entreprise.</p>
<p><b>Acteurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilote(s) d'action :</li> <li>• Groupe de travail :</li> </ul>	<p>Evan LEFER, Psychologue</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contributeurs :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Delphine DENCAUSSE et Corinne BOURDERON, Psychologues</li> <li>• Marjorie BOUTON, IDEST</li> </ul> <p>Animation par psychologue +/- co-animation IDEST Groupe de travail gestion des sensibilisations</p>
<p><b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b></p>	<p>INRS / ANACT</p>

<p><b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b></p>	<p>Interventions au sein des entreprises à travers de l'animation de groupe.</p> <p>Rédaction d'un support Support d'animation identique.</p> <p>Restitution écrite avec validation du collectif salarié à la fin de l'animation.</p>
<p><b>Résultats/ Impacts attendus De l'action :</b></p>	<p>Revitaliser le collectif de travail Favoriser les stratégies adaptatives Initier ou maintenir le dialogue autour du travail. Permettre une autonomie dans la régulation des situations de travail par l'encadrement et par les collectifs de travail consolidés.</p>
<p><b>Indicateur(s) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De réalisation :</li> </ul>	<p>Nombre d'échanges collectifs</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• De résultat :</li> </ul>	<p>Evaluation des questionnaires de satisfaction Interrogeant : Cadre respecté / utilité de l'espace de parole / ressenti vis-à-vis d'une liberté d'expression sur le vécu au travail. Suites attendues de l'intervention. Préconisations envisagées par le collectif et leurs réalisations.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'impact :</li> </ul>	<p>Baisse du nombre d'entretien individuel concernant le secteur du sanitaire médico-social. Baisse du nombre d'intervention pour les adhérents concernés sur les 5 années.</p>
<p><b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b></p>	<p>Répertorier les adhérents concernés : 2024 Rédaction des courriers avant l'intervention : 2024 Rédaction des questionnaires après l'intervention : 2024 Réalisation du support envisagé : 2024 Réalisation d'une trame de la restitution auprès du collectif 2024 Echange avec tous les médecins du travail pour mettre en place le calendrier d'interventions : 2024 Mise en place des interventions : 2025 --&gt; 2028</p>

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

**Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques**

**Fiche action 3**

<b>Intitulé de l'action :</b>	<b>Accompagner les adhérents exposés au risque Radon</b>
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	<p>Prévenir les risques liés à la présence potentielle de Radon dans les bâtiments des entreprises du département</p> <p>Informers les entreprises sur ce risque émergent</p> <p>Mettre en place une démarche d'évaluation du risque radon dans les entreprises en vérifiant si la concentration en radon peut atteindre ou dépasser le niveau de référence fixé à 300 Bq/m3.</p> <p><i>zone 2 - Bahus-Soubiran, Biscarrosse, Cagnotte, Dax, Donzacq, Eugénie-les-Bains, Gastes, Orist, Parentis-en-Born, Pécorade, Préchacq-les-Bains, Saint-Geours-de-Maremne, Saint-Lon-les-Mines, Saint-Pandelon, Saint-Paul-lès-Dax, Saubusse, Saignac-et-Cambran, Sorbets, Sore, Tercls-les-Bains, Ychoux ;</i></p> <p><i>zone 3- Lalouque.</i></p>
<b>Objectifs de l'action :</b>	<p>Intégrer le risque Radon dans les fiches d'entreprise du service</p> <p>Réaliser des campagnes de mesures dans les entreprises volontaires</p> <p>Financement PSTL</p>
<b>Descriptif de l'action :</b>	<p>Recherche de volontaires sur la période avril-octobre</p> <p>Campagnes de mesures sur la période novembre-mars</p>
<b>Public ciblé :</b>	<p>Ensemble des adhérents</p> <p>Adhérents situés en zone radon 2 et 3 en priorité</p>
<b>Acteurs :</b>	Benjamin Lamarque, Ingénieur chimiste
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pilote(s) d'action :</b></li> <li>• <b>Groupe de travail :</b></li> <li>• <b>Contributeurs :</b></li> </ul>	<p><b>Membres groupe de travail (si pertinent) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Alain Auger, IDEST, Référent radioprotection</li> <li>• Aurélie Lesclaux, ATST</li> </ul> <p>PRST4</p>
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	<p>Logiciel métier / Intégration dans le process FE</p> <p>Détecteurs solides de traces nucléaires (DSTN)</p> <p>Outil de mailing adhérents</p>
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	Résultats des campagnes de mesures mis à disposition de l'ensemble des adhérents pour leur étude bibliographique ?

# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :  
31/01/2024

**Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques**

**Fiche action 3**

<b>Résultats/ impacts attendus De l'action :</b>	Mise en place de mesures de prévention en cas d'évaluation de dose dépassant les 300 Bq/m <sup>3</sup> Mise en place de mesures de prévention en cas d'évaluation de dose dépassant les 6 mS/an.
<b>Indicateur(s) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De réalisation :</li> </ul>	Nb de fe Intégrant le radon Nb d'entreprises contactées Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• De résultat :</li> </ul>	Nb de mesures réalisées « Répartition » des mesures
<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'impact :</li> </ul>	Nb d'actions de prévention apportées à la suite de mesures dépassant les limites (Ventilation ou étanchéité ?)
<b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b>	Déploiement dès 2024 sur la commune de Lalucque Déploiement sur l'ensemble du territoire jusqu'à 2028

<b>Intitulé de l'action :</b>	Organiser des sensibilisations aux risques chimiques via le jeu Escape Game
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	<p>Plus d'un salarié sur dix est exposé à au moins un produit cancérigène et suivant ces expositions ne font pas l'objet de mesures de prévention adaptées Les salariés des petits établissements (moins de 10 salariés) sont plus fréquemment exposés à au moins un produit chimique cancérigène (13 %, contre 9 % dans les établissements de 200 à 499 salariés). Les politiques formalisées de prévention y sont moins développées que dans les grands établissements.</p> <p>(DARES juin 2023 étude ministère du travail)</p> <p>Au PST LANDES, 959 adhérents ont déclaré un ou plusieurs salariés exposés à un produit CMR (6060 salariés en base soumis à un risque CMR, amiante ou plomb) et 7800 salariés exposés à un agent chimique</p> <p>Sensibiliser les salariés au risque chimique et à la prévention</p>
<b>Objectifs de l'action :</b>	Sensibiliser aux risques chimiques les salariés des entreprises TPE/PME
<b>Descriptif de l'action :</b>	<p>Organisation des sessions de sensibilisation dans les centres et centres annexes du PST Landes</p> <p>Les cibles principales sont les TPE/PME.</p> <p>Les personnels des grandes entreprises (&gt; 50 salariés) seront accueillis dans les centres du PSTL en sessions interentreprises.</p> <p>Les installations dans les grandes entreprises ne sont pas prévues.</p>
<b>Public ciblé :</b>	TPE/ PME, tous secteurs
<b>Acteurs :</b>	Benjamin Lamarque, Chimiste
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilote(s) d'action :</li> <li>• Groupe de travail :</li> </ul>	<p><b>Animateurs</b></p> <p>Aurélie Lesclaux, ATST Emma Tonon, IHS Sandrine Clerc, THS Valérie Goubler-Castéra, IHS</p> <p><b>Supports</b></p> <p>Audrey Boisramé, Chargée de communication Delphine Gourgues, Chargée de sensibilisation Romain Montaigne, Transport et logistique</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contributeurs :</li> </ul>	Branches professionnelles et syndicats, CFA ; groupe de travail régional Escape Game

# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :  
31/01/2024

**Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques**

**Fiche action 4**

<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	Escape Game Site de billetterie evenbrite.fr
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	Prévision 4 Installations (1 semaine max) par semestre. Prévision d'une installation annuelle par centre (principal ou annexe)
<b>Résultats/ impacts attendus De l'action :</b>	Amélioration des connaissances des salariés sur le risque chimique
<b>Indicateur(s) :</b>	
• De réalisation :	Nombre de sessions réalisées par an Nombre de participants aux sessions Nombre d'entreprises adhérentes ayant participé
• De résultat :	Taux de satisfaction des participants Questionnaires de connaissances avant / après
• D'impact :	Mise en place de questionnaires quelques mois après les sessions
<b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b>	Fin de Projet de service Prévision d'une installation annuelle par centre

# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :  
31/01/2024

**Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques**

**Fiche action 5**

<b>Intitulé de l'action :</b>	<b>Accompagner les adhérents exposés aux risques chimiques en leur apportant une analyse de leurs Fiches de Données de Sécurité (FDS) et traçabilité des expositions chimiques via l'outil Toxlist</b>
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	<p>Plus d'un salarié sur dix est exposé à au moins un produit cancérigène et souvent ces expositions ne font pas l'objet de mesures de prévention adaptées. Les salariés des petits établissements (moins de 10 salariés) sont plus fréquemment exposés à au moins un produit chimique cancérigène (13 % contre 9 % dans les établissements de 200 à 499 salariés). Les politiques formalisées de prévention y sont moins développées que dans les grands établissements. (DARES Juin 2023 étude ministère du travail)</p> <p>Au PST LANDES, 959 adhérents ont déclaré un ou plusieurs salariés exposés à un produit CMR (6060 salariés en base soumis à un risque CMR, amiante ou plomb) et 7800 salariés exposés à un agent chimique.</p>
<b>Objectifs de l'action :</b>	<p>Améliorer la connaissance sur le risque chimique des employeurs afin de permettre la mise en place de mesures de substitution et de prévention adaptées.</p> <p>Améliorer le suivi fin d'exposition et fin de carrière des salariés.</p>
<b>Descriptif de l'action :</b>	<p><b>Modes de récupération des FDS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suite à la réalisation des fiches d'entreprise</li> <li>• Suite à une demande du médecin du travail</li> <li>• Suite à la demande de l'entreprise</li> </ul> <p>Analyse avec l'outil TOXILIST et rédaction d'un compte-rendu avec information sur le risque chimique et propositions de mesures de prévention</p> <p>Saisie des données analysées dans le logiciel métier pour la traçabilité des expositions à partir des thesaurus expo chimie.</p> <p>Alimentation du Guide médical de fin d'exposition et de fin de carrière sur les CMR</p>
<b>Public ciblé :</b>	Adhérents avec risques chimiques
<b>Acteurs :</b>	Benjamin Lamarque, Ingénieur chimiste
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pilote(s) d'action :</li> <li>• Groupe de travail :</li> </ul>	<p>Aurélie Lesclaux, ATST Emma Tonon, IHS Sandrine Clerc, THS</p>

# PROJET DE SERVICE 2023-2028

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Version 1

Date :  
31/01/2024

**Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques**

**Fiche action 5**

	<p>Valérie Goubier-Castéra, IHS Dr Marie-Hélène Hemmer, Médecin Logiciel Toxlist</p>
<p><b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b></p>	
<p><b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b></p>	<p>Création de rapports d'analyse de FDS Création de fiches produits Création de fiches de postes</p> <p>Intégration dans les dossiers du logiciel métier Process de lien traçabilité vers le DMST</p>
<p><b>Résultats/ impacts attendus De l'action :</b></p>	
<p><b>Indicateur(s) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De réalisation :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nb de FDS validées</li> <li>• Nb de FDS associées à un adhérent</li> <li>• Nb d'adhérents PSTL avec au moins une FDS associée</li> <li>• Nb de rapports TOXILIST</li> <li>• Nb de DMST avec traçabilité expo chimiques</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• De résultat :</li> </ul>	<p>Nb de DMST avec CMR tracés/ Nb adhérents avec CMR identifiés</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'impact :</li> </ul>	<p>Cartographie des expositions aux risques chimiques dans le département, via les outils d'analyse des logiciels utilisés</p>
<p><b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b></p>	<p>Création process traçabilité CMR dans DMST à partir analyse toxlist Fin de Projet de service</p>

# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date : 31/01/2024

**Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques**

**Fiche action 6**

<p><b>Intitulé de l'action :</b></p>	<p><b>Améliorer la prévention des Troubles Musculosquelettiques (TMS) dans le secteur de la Grande Distribution en partenariat avec la CARSAT</b></p>
<p><b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b></p>	<p>Les statistiques de la CARSAT et du PSTL montrent que la Grande Distribution est un secteur sinistré en termes de prévention. Les Actions en Milieu de Travail se multiplient et les conseils sont répétés sans améliorations significatives.</p> <p><u>Données :</u></p> <p>Nombre de visites « Annexes 4 » (codes NAF 47.11A à F) :</p> <p>2021 : 370 2022 : 323 2023 : 302 (au 30/11/23)</p> <p>Nombre d'inaptitudes (codes NAF 47.11A à F) :</p> <p>2021 : 101 2022 : 74 2023 : 103 (au 30/11/23)</p> <p>Les CARSAT et CPAM procèdent à des visites d'entreprises, en fonction des taux AT/MP/absentéisme, etc. qui peuvent générer des demandes d'AMT.</p> <p>Les adhérents peuvent rencontrer des problèmes d'employabilité.</p>
<p><b>Objectifs de l'action :</b></p>	<p>Améliorer le niveau de prévention de ces adhérents en aboutissant à des transformations réelles des situations de travail (que ce soit en phase de conception ou lors d'aménagements correctifs).</p>
<p><b>Descriptif de l'action :</b></p>	<p>Capitaliser les expériences (AMT dont FE, aménagements de poste, études de postes et suivi individuels, ...) sur ce secteur de la Grande Distribution afin d'obtenir des améliorations concrètes des situations de travail</p> <p>Monter des actions spécifiques PST Landes et des actions en partenariat (CARSAT)</p>
<p><b>Public ciblé :</b></p>	<p>Les commerces alimentaires (codes NAF 4711 A à F) soit 192 adhérents pour 4648 salariés déclarés.</p> <p>Prioritairement les enseignes de 400m<sup>2</sup> et plus ciblées par la R47B = 115 adhérents, en octobre 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 12 LIDL</li> <li>- 16 Leclerc (9 hyper, 7 express)</li> <li>- 22 Intermarché (1 express)</li> </ul>

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date : 31/01/2024

**Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques**

**Fiche action 6**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 32 Carrefour (3 hyper, 8 market, 4 city, 7 contact, 10 express)</li> <li>- 5 Netto,</li> <li>- 8 Aldi,</li> <li>- 11 Système U (7 super, 2 express, 1 marche, 1 utile),</li> <li>- 6 SPAR,</li> <li>- 2 Casino,</li> <li>- 1 Champion.</li> </ul> <p><b>Priorisation des actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Par enseigne : en fonction de l'avancée des actions CARSAT auprès de chaque enseigne,</li> <li>- Par taille d'entreprise éventuellement, selon les besoins, <ul style="list-style-type: none"> <li>o En 2023, 12 (dont 9 Leclerc) des 192 adhérents emploient la moitié des salariés de ce secteur (soit 2310 salariés déclarés).</li> </ul> </li> </ul>
<b>Acteurs :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o <b>Pilote(s) d'action :</b> Michael Mars (Ergonome)</li> <li>o <b>Groupe de travail :</b> C.Nieto (ATST), E.Tonon (IPRP HSE), F.Foissot (Ergonome), C.Dubois (IDEST), C.Carrère (IDEST)</li> <li>o <b>Contributeurs :</b> Equipes pluridisciplinaires, CARSAT (L.Brauner, invitation aux groupes de travail), autres institutions (ANACT ?) et autres PST (PST 47 ?) en fonction des opportunités et besoins, ...</li> </ul> <p>A.Boisrame (Ass. De Direction / Chargée de Communication), S.Frontin (Resp. Informatique)</p>
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	<p>Suite bureautique, outils d'intervention classiques (Appareils photos, outils de métrologie, ...), UEgar, APPTIV</p> <p>Ressources bibliographiques existantes : Fiches Magali, Recommandations CARSAT/AMELI, Documents CARSAT Alsace-Moselle et Languedoc-Roussillon, Pays-de-la-Loire, ...</p>
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	<p><b>ETABLIR DES LIENS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et acter le partenariat avec la CARSAT : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Eventuellement, développement d'un canevas TMS pro standardisé/allégé pour l'utiliser plus facilement avec les adhérents ciblés, <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 170 des 192 adhérents ont moins de 50 salariés</li> </ul> </li> <li>o Eventuellement, aide au financement de matériel de prêt,</li> </ul> </li> </ul>

# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :  
31/01/2024

**Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques**

**Fiche action 6**

- Voir pour que la CARSAT fasse la promotion de nos actions (sensibilisations par exemple) dans leurs courriers,
- Inclure les recommandations de la R478 et les remarques émises par la CARSAT dans les courriers d'injonction (à récupérer) dans nos conclusions de Fiches d'entreprises, d'études, etc.
- Participer à des réunions avec les Enseignes, leurs représentants régionaux/nationaux, les bases logistiques (3 bases logistiques identifiées sur les Landes – Carrefour, Leclerc, Intermarché), ...
  - Préparer un bilan pour chaque enseigne (voir avec Médecins concernés),
  - Participer aux CSE,
- Organiser une réunion avec les représentants des établissements/enseignes pour présenter le travail de la cellule MEE.

### CAPITALISER :

- Mettre en place un cahier des charges, un recueil de bonnes pratiques, à destination de la GD et réfléchir aux modalités de diffusion
  - Par exemple basé sur les bonnes pratiques identifiées dans les Landes,
  - Travailler en collaboration avec Presance pour le portage de ce guide ?

### AGIR ET ACCOMPAGNER :

- Créer et/ou mettre à jour les FE des adhérents, enseigne par enseigne puis faire un bilan pour chaque enseigne (à leur communiquer ensuite),
  - Nombre d'adhérents sans FE : 192 adh – 35 FE valides (=22,3%) = 157 FE à mettre à jour
- Etude de la possibilité d'acquérir du matériel de prêt et/ou exposer du matériel dans certains centres du PSTL et/ou d'aider à la mise en place d'un « magasin témoin »,
  - Identifier des adhérents volontaires (« référents/vitrines ») dans le Nord et le Sud du département pour mettre en place des aménagements puis communiquer dessus, accueillir leurs confrères, etc.

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :  
31/01/2024

**Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques**

**Fiche action 6**

- Développer des actions spécifiques pour les adhérents employant des contrats courts (CDD et saisonniers) (car jugés très éloignés de la prévention d'après la CARSAT)
  - o 147 des 192 adhérents ont fait appel à des contrats courts entre 2021 et 2023 (167 demandes de visites CDD et 39 visites saisonniers),
    - 38 ont obtenus plus de 5 visites Médecin/IDEST entre 2021 et 2023 pour ce type de contrat,
  - o Exemple : développer un kit de prévention pour les plus gros adhérents (livret d'accueil, etc.) ?
  - o Des sensibilisations spécifiques pour les plus petits ?
  - o Réaliser une plaquette d'information spécifiquement destinée aux salariés « contrats courts » de la Grande Distribution vus par les Médecins/IDEST,
- Déclencher des AMT « analyse ergonomique » sur certaines situations ou certains matériels qui resteraient problématiques malgré les recommandations existantes,
  - o Le cas échéant pousser le travail avec les fournisseurs, la CARSAT, les responsables sécurité et achat des enseignes, etc.

### COMMUNIQUER :

- Inciter les adhérents à déclarer correctement les saisonniers et les CDD,
- Produire des courtes vidéos (formats « réels ») de témoignages d'adhérents (sur du matériel, l'application de recommandations, etc.) à relayer sur notre site Internet,
- Organisation d'un forum/table ronde/réunion « Grande Distribution Landes » (avec adhérents/fournisseurs/institutions CARSAT et CCI – faire le lien entre prévention, performance, attractivité, ..), ou intégrer un forum existant (ex : la base de Castets Intermarché en organise pour ses adhérents),
- Envisager des sensibilisations destinées à promouvoir l'usage du matériel adapté (table à

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :  
31/01/2024

**Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques**

**Fiche action 6**

	<p>hauteur variable, changement d'organisation du dépotage, etc.),</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication du bilan du PS3 aux branches professionnelles (lesquelles ?).</li> </ul>
<p><b>Résultats/ Impacts attendus De l'action :</b></p>	<p>Montée en compétence et autonomie des enseignants sur les questions de prévention,</p> <p>Application de la R478 par un plus grand nombre d'adhérents,</p> <p>Davantage de mise en œuvre des préconisations FE et autres AMT,</p>
<p><b>Indicateur(s) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De réalisation :</li> </ul>	<p>Nombre de FE créées ou mises à jour            Nombre de réunions avec les enseignants et la CARSAT,            Nombre de CSE auxquels les équipes ont participé,            Nombre de prêt de matériel réalisé (si action déployée)            Nombre de participants au forum/table ronde/temps d'échange (si action déployée)            Nombre de participation du PST Landes aux réunions déclenchées par la CPAM</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• De résultat :</li> </ul>	<p>Nombre d'aménagements réalisés par les entreprises suivies            % d'adhérents avec une FE à jour</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'impact :</li> </ul>	<p>Nombre « d'annexes 4 / inaptitude » prononcées</p> <p><u>D'après les données CARSAT/CPAM :</u>            Evolution des chiffres de sinistralité de la CARSAT/CPAM (=baisse du nombre de jours d'arrêts maladie dans les établissements ciblées par la CPAM)</p> <p>Dans le questionnaire de satisfaction du PSTL, insérer une question « vous sentez vous autonome sur la question de la prévention des risques et de l'amélioration des conditions de travail » (ou autre question relative à la mise en œuvre de la R478 ?)</p>
<p><b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b></p>	<p>Livrable/ Date de livraison prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux réunions avec les enseignants et la CARSAT,</li> <li>- Création et Mise à jour des FE,</li> <li>- Etude pour la mise en place de matériel de prêt,</li> </ul>



## PROJET DE SERVICE 2023-2028

### Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Version 1

Date :  
31/01/2024

**Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques**

**Fiche action 6**

- Organisation réunion Interne « Retex/bonnes pratiques »
- Organisation de la prévention pour les saisonniers,
- Réalisation d'un cahier des charges/bonnes pratiques,
- Etc.

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

**Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques**

**Fiche action 7**

<b>Intitulé de l'action :</b>	Développer la prévention des addictions en menant des actions de sensibilisation auprès des adhérents et des salariés
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévenir les risques liés aux consommations de Substances Psychoactives (SPA) au travail mais aussi prévenir les usages de SPA en lien avec le travail.</li> <li>• Demandes régulières d'adhérent de conseils en lien avec usage identifié et risque au travail ou désir d'aider les salariés</li> <li>• Montée en compétences des professionnels du PSTL sur le sujet des usages et addictions</li> <li>• Constat des difficultés des employeurs pour aborder ce sujet et identifier le PSTL comme un interlocuteur légitime.</li> </ul>
<b>Objectifs de l'action :</b>	Mieux informer employeurs et salariés sur ces risques et sur les leviers de prévention propres à chacun.
<b>Descriptif de l'action :</b>	Sensibiliser employeurs et salariés sur le risque addiction (usage SPA) avec la réalisation des modules de sensibilisation (approche branche/secteur activités envisagée (secteur BTP)
<b>A Public ciblé :</b>	Salariés (dont les saisonniers) Adhérents
<b>Acteurs :</b>	Dr Patrick Labarsouque, Médecin coordinateur
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pilote(s) d'action :</b></li> <li>• <b>Groupe de travail :</b></li> </ul>	P Labarsouque E.Muradore, L. Ballet-Brunas, M.Bouton AST D. Gourgues AST chargée de sensibilisation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Contributeurs :</b></li> </ul>	Spécialistes en addictologie /actions de santé publique nationales / Chargée de communication/ Médecins/ Patient expert ? Centre antipoison ? Médecin de l'association d'addictologie (la « Source ») ?
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Module de sensibilisation salariés</li> <li>• Module de sensibilisation employeurs</li> <li>• Diaporamas/ Supports à remettre aux participants</li> <li>• Module IREPS (faire un retour d'expériences des personnes en interne ayant participé à la formation)</li> <li>• Revue de la littérature sur le sujet</li> <li>• Etat des lieux de la saisie de l'encart « Addictions » (troubles de l'usage) sur logiciel métier</li> </ul>
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour du Module de sensibilisation pour les salariés</li> <li>• Création d'un module de sensibilisation pour les employeurs</li> <li>• Formalisation d'une communication sur les réseaux sociaux (format(s) à définir : vidéo/écrit...)</li> </ul>

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

**Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques**

**Fiche action 7**

<p><b>Résultats/ Impacts attendus</b> <b>De l'action :</b></p>	<p>. <b>Accroissement des sollicitations du PSTL sur ce sujet</b>  <b>Accroissement des signalements de problématique Individuelle</b></p>
<p><b>Indicateur(s) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>De réalisation :</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nb de modules proposés et/ou inscriptions sur le site (adhérents et salariés)</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>De résultat :</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nb d'adhérents ayant suivi les modules</b></li> <li>• <b>Nb de salariés ayant suivi les modules</b></li> <li>• <b>Indicateur de satisfaction avant /après modules.</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>D'impact :</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Questionnaire sur intégration ou non du risque addiction dans le DUER après sensibilisation</b></li> <li>• <b>Questionnaire création ou non d'une note de service ou règlement intérieur pour cadrer SPA au travail ?</b></li> <li>• <b>Questionnaire sur projet de changement des consommations après participation à la sensibilisation (salariés)</b></li> </ul>
<p><b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b></p>	<p><b>Finalisation module employeurs validation CMT 2024</b>  <b>MAJ module salariés 2024</b>  <b>2024 : Sensibilisation interne des professionnels aux addictions</b>  <b>2025 : déploiement des sensibilisations calendrier de modules pour adhérents (3 ou 4 dates)</b></p>



# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :  
31/01/2024

Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques

Fiche action 8

<b>Intitulé de l'action :</b>	<b>Organiser des sensibilisations à destination des salariés et des encadrants des entreprises ADMR des services à la personne</b>
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	Constat de TMS et de RPS lors du suivi individuel des salariés et sinistralité du secteur. Constat de disparité d'organisation d'une unité (ADMR locale) à l'autre.
<b>Objectifs de l'action :</b>	Améliorer la prévention des TMS ainsi que des RPS des salariés des ADMR. Aider les salariés à devenir acteurs de leur prévention.
<b>Descriptif de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mise à jour d'un module de sensibilisation destinés aux salariés (AAD) des ADMR prenant en compte les contraintes biomécaniques mais aussi psycho-sociales en analysant les situations de travail pour apporter des solutions.<ul style="list-style-type: none"><li>o Apports sur l'importance d'une démarche de prévention et l'analyse des situations à risques. Cela pour renforcer les remontées vers l'encadrement (PSTL).</li><li>o Approche physiologique et manifestations physiques des contraintes biomécaniques (Kinélandes) et moyens de prévention</li><li>o Approche psycho-sociale et moyens de prévention (PSTL)</li></ul></li><li>- Création d'un module de sensibilisation destiné aux encadrants<ul style="list-style-type: none"><li>o Mieux appréhender les enjeux des salariés en mission</li></ul></li></ul> <p>Mieux les accompagner pour renforcer l'organisation de la prévention des risques notamment sur la prise en compte des remontées du terrain</p>
<b>Public ciblé :</b>	Salariés ADMR, encadrants ADMR (salariés ou bénévoles)
<b>Acteurs :</b>	
• <b>Pilote(s) d'action :</b>	Pilote : Dr Marie Paule FROUSTEY, Médecin du travail Copilote : Paul CHOTIN, Ergonome
• <b>Groupe de travail :</b>	MP Froustey, P Chotin, Kinélandes prévention
• <b>Contributeurs :</b>	Direction et encadrement de la fédération ADMR
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	Outils PPT Fiche de signalement "situation problème" Matériel médical (Ubeda)



# PROJET DE SERVICE 2023-2028

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Version 1

Date :  
31/01/2024

**Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques**

**Fiche action 8**

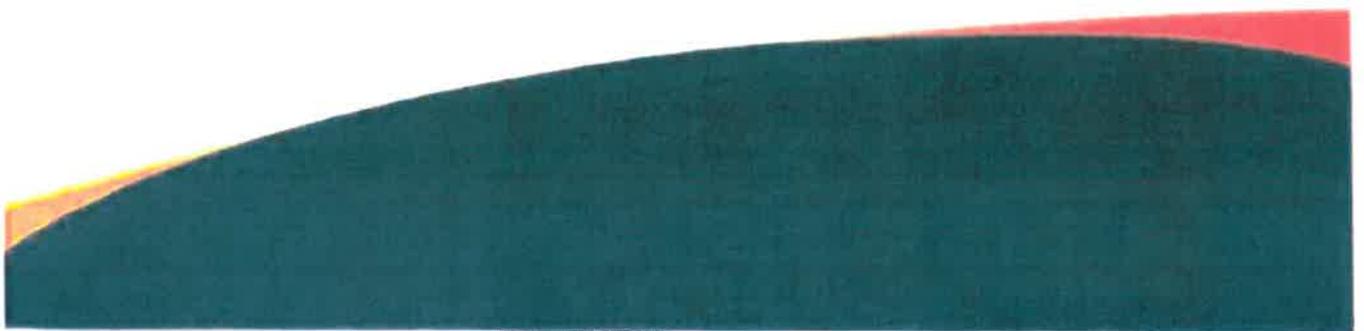
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	2024 MAJ et sessions salariés 2024 modules encadrants et sessions de sensibilisation
<b>Résultats/ Impacts attendus De l'action :</b>	Montée en compétences des salariés acteurs de prévention Amélioration de la collaboration encadrants-salariés AAD
<b>Indicateur(s) :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• De réalisation :</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nb de modules réalisés pour salariés</li><li>• Nb de modules réalisés pour encadrants</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• De résultat :</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nb de salariés sensibilisés</li><li>• Nb d'encadrants sensibilisés</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• D'impact :</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fiches de signalement transmises par salariés aux encadrants</li><li>• Evaluations de la formation et des impacts de la formation</li></ul>
<b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b>	Module encadrant construit et testé sur 2024



Projet de service 3  
2023-2028

**Axe 3**

Suivi individuel de l'état de  
santé du salarié



	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 3 : Suivi individuel du salarié</b>	Date : 31/01/2024
	<b>Objectif 1 : Améliorer l'efficience du suivi</b>	Fiche action 1

<b>Intitulé de l'action :</b>	Accompagner les adhérents dans la catégorisation des risques professionnels pour proposer un parcours de suivi individuel adapté aux salariés
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	<p>Axe 1 PRST4/ Mission réglementaire d'information / Code du travail La déclaration des risques est de la responsabilité des employeurs, le SPSTI joue un rôle de conseiller dans cette catégorisation.</p> <p>Constat de multiples erreurs ou oublis dans le portail adhérent de la catégorisation des salariés (SI, SIA, SIR).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2023, X salariés sont déclarés X SI, X SIA et X SIR.</li> <li>• En 2023, % de salariés conseillés SIR sur les salariés non déclarés SIR</li> <li>• En 2023, 4900 salariés sont déclarés CSP 632 (« maçons ») dont 2046 SI, 78 SIA et 2782 SIR.</li> </ul>
<b>Objectifs de l'action :</b>	Proposer le parcours de suivi individuel le plus adapté aux risques professionnels du salarié
<b>Descriptif de l'action :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Concevoir un <u>protocole</u> à suivre en cas d'erreur de saisie (<i>conduite à suivre/ minima courrier systématique pour informer l'adhérent/ suivi de l'impact des courriers / adapter le contenu du courrier pour informer sur l'impact d'une erreur de catégorisation dans le suivi individuel des salariés / adaptation du courrier en fonction du secteur d'activité</i>).</li> <li>2. Réaliser une <u>traçabilité</u> du conseil apporté à l'adhérent pour un salarié donné dans le DMST « Conseil à la catégorisation des risques » (certification).</li> <li>3. Réaliser une <u>traçabilité</u> du conseil apporté à l'adhérent pour l'ensemble de son effectif via la création d'une AMT du dossier adhérent « Conseil à la catégorisation des risques » (certification).</li> <li>4. Elaborer des <u>actions de sensibilisations</u> ou des <u>ateliers</u> portail à la saisie des adhérents (employeurs, agences d'intérim et les cabinets d'expertise comptable) avec guide de saisie.</li> </ol>
<b>Public ciblé :</b>	Ensemble des adhérents (en s'appuyant notamment sur les agences d'intérim et les cabinets d'expertise comptable à qui la déclaration est déléguée)
<b>Acteurs : Pilote(s) d'action :</b>	<p>Sebastien LABROUCHE, IDEST</p> <p><u>Co-pilote</u> : Valène CHOUGNY, AST</p>
<b>Groupe de travail :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Patrick LABARSOUQUE, Médecin coordinateur</li> <li>• Anne PLANTIF, Directrice</li> <li>• Valène CHOUGNY, AST</li> <li>• Clémence CAMBERLEIN, Responsable qualité</li> <li>• Sebastien LABROUCHE, Infirmier Santé Travail</li> <li>• Virginie SEMAT, Infirmière en Santé travail</li> <li>• Sebastien FRONTIN, Responsable informatique</li> </ul>
<b>Contributeurs :</b>	AST, Intervenant pluridisciplinaire, IDEST, Médecins, Service adhérents

 <b>Devenir Bonne Travail Lorraine</b>	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 1
	<b>Axe 3 : Suivi individuel du salarié</b>		Date : 31/01/2024
	<b>Objectif 1 : Améliorer l'efficacité du suivi</b>	<b>Fiche action 2</b>	

<b>Intitulé de l'action :</b>	<b>Optimiser le process global de convocation pour améliorer le suivi individuel et la délivrance des messages de prévention aux salariés</b>
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	<p><b>PST4 axe stratégique 1 : Renforcer la prévention primaire au travail et favoriser la culture de prévention</b></p> <p><b>Le SPST suit environ x adhérents et x salariés (hors intérim)</b></p> <p><b>Retard :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ratio nombre de salariés non convoqués dans les délais réglementaires / nombre de salariés « actifs » (SI/SIA/SIR)</li> <li>• Nombre de salariés en SI qui n'ont pas été convoqués depuis 5 ans :</li> <li>• Nombre de salariés en SIA qui n'ont pas été convoqués depuis 3 ans :</li> <li>• Nombre de salariés en SIR qui n'ont pas été convoqués depuis 2 ans :</li> <li>• Nombre de salariés en SIR 1 an qui n'ont pas été convoqués depuis 1 an :</li> </ul> <p><b>Taux d'absentéisme 2022 et au 31-10-2023 :</b>  Nombre d'absents non excusés / Nombre de visites  Visites Médecin du travail ; Visites IDEST</p> <p>Les constats suivants ont été faits :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un retard dans le suivi</li> <li>• Un absentéisme aux visites (IDEST/ Médecins du travail)</li> <li>• Des différences d'absentéisme par centre/ par trimestre</li> <li>• Nombre de salariés absents non excusés par secteur d'activité</li> <li>• Nombre d'annulation par motif</li> <li>• Nombre d'annulation mensuelle 2023</li> <li>• Nombre d'absences facturées 2023</li> </ul>
<b>Objectifs de l'action :</b>	<b>Diminuer le taux d'absentéisme aux visites pour optimiser les temps médicaux et infirmiers</b>
<b>Descriptif de l'action :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Faire un état des lieux des pratiques de convocation, des listes des salariés convocables, du taux d'absentéisme.</li> <li>2. Concevoir un process de convocation pour les visites initiales et périodiques, de l'information à l'adhérent au rendez-vous (mieux accompagner l'adhérent à toutes les étapes de son parcours/exemple rappel du salarié la veille).</li> <li>3. Elaborer des actions permettant de diminuer l'absentéisme (sensibiliser les adhérents aux règles de suivi individuel).</li> <li>4. Mettre en œuvre le process de convocation et les actions et évaluer leur impact à l'aide d'indicateurs.</li> </ol>
<b>Public ciblé :</b>	Ensemble des adhérents et des salariés
<b>Acteurs :</b>	Sebastien LABROUCHE, IDEST
<b>Pilote(s) d'action :</b>	Valène CHOUGNY, AST



# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 3 : Suivi individuel du salarié

Date :  
31/01/2024

Objectif 1 : Améliorer l'efficacité  
du suivi

Fiche action 2

	Ratio : nombre de salariés absents non excusés / nombre salariés planifiés sur vacations (visites initiales et périodiques)
• De résultat :	Ratio : salariés absents non excusés / nombre salariés visités Evolution du taux annuel de salariés en retard de convocation par catégorie Evolution du taux d'absentéisme / Augmentation du taux de présence aux visites
• D'impact :	Evolution positive du taux de satisfaction des adhérents concernant le suivi individuel de leurs salariés (sur la base d'une question)
Calendrier prévisionnel : Livrabie/Date de livraison attendue (échéance)	5 ans. Livrabie / Date de livraison attendue. 1. Procédure de réalisation des plannings MDT / IDEST et harmonisation des pratiques de gestion de l'absentéisme : 2025-2026 2. Harmonisation de la facturation de l'absentéisme non excusé : 2026-2028

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 1
	<b>Axe 3 : Suivi individuel du salarié</b>		Date : 31/01/2024
	<b>Objectif 2 : Participer à des actions de santé publique à destination des salariés</b>	<b>Fiche action 1</b>	

<b>Intitulé de l'action :</b>	Participer à des actions d'information et de dépistage des cancers en partenariat avec le Centre Régional de Coordination Dépistage Cancers
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	Répondre à notre mission de santé publique Agir en prévention primaire
<b>Objectifs de l'action :</b>	Favoriser le dépistage afin de pouvoir diagnostiquer un cancer à un stade précoce (pas encore de symptômes) pour favoriser les chances de guérison et limiter les séquelles liées à la maladie et à certains traitements.
<b>Descriptif de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Participer à des campagnes de dépistage annuelles nationales dans nos centres et en entreprise.</li> <li>➤ Faire un état des lieux des campagnes proposées (calendrier annuel).</li> <li>➤ Identifier les campagnes auxquelles nous allons participer</li> <li>➤ Organiser le déploiement sur les centres et/ou entreprise.</li> <li>➤ Diffuser les kits/affiches auprès des entreprises et salariés.</li> </ul>
<b>Public ciblé :</b>	Ensemble des salariés venant en visites sur la période des campagnes Adhérents volontaires pour accueillir une action de sensibilisation en entreprise
<b>Acteurs :</b> <b>Pilote(s) d'action :</b>	Docteur Patrick LABARSOUQUE, Médecin du travail
<b>Groupe de travail :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Audrey BOISRAMÉ, Chargée de communication</li> <li>• IDEST Secteur Capbreton Marjorie Bouton</li> <li>• IDEST Secteur Biscarosse Lauriane Ballet-Brunas</li> <li>• IDEST Secteur Saint Pierre du Mont Hervé Nieroda</li> <li>• IDEST, Secteur Dax Sabine Pierre</li> </ul>
<b>Contributeurs :</b>	Chargées d'accueil/ équipe pluri (communication)/CRCDC/médecins du travail/IDEST
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	Kits/ documentations Mise en place dans les centres lors des campagnes (affichagees, badges...) Logiciel Canva (infographie) <a href="https://www.ameli.fr/landes/assure/sante/themes/cancers/depistage-prevention">https://www.ameli.fr/landes/assure/sante/themes/cancers/depistage-prevention</a> Formation par CRCDC des professionnels de santé du PSTL
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	Communications concernant les campagnes de dépistage cancers sur les réseaux sociaux Communication concernant les campagnes de dépistage cancers sur portail PSTL.



Projet de service 3  
2023-2028

**Axe 4**

Communication





# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 4 : Communication

Date :  
31/01/2024

**Objectif 1 : Améliorer la communication vers nos adhérents**

**Fiche action 1**

<b>Intitulé de l'action :</b>	<b>Organiser des actions de communication vers les adhérents pour faire connaître les contreparties à l'adhésion mises à disposition par le service.</b>
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	Manque de connaissance des missions et de l'offre socle de service à la suite de la réforme pour les nouveaux adhérents et les plus anciens (retour des équipes, retours adhérents)
<b>Objectifs de l'action :</b>	Améliorer la connaissance des offres mises à disposition par le PST Landes.
<b>Descriptif de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier les différents canaux (outils de communication adaptés tels qu'émailing, réseaux sociaux, site internet, supports de communication, affiches...)</li><li>• Mettre en place des actions ciblées</li></ul>
<b>Public ciblé :</b>	Ensemble des adhérents du PST Landes
<b>Acteurs :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pilote(s) d'action :</li><li>• Groupe de travail :</li><li>• Contributeurs :</li></ul>	<b>Pilote :</b> Audrey Boisramé, Chargée de communication Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.  Clémence Camberlein (Responsable qualité), Elisabeth Roedsens (Comptable), Sébastien Frontin (Responsable Informatique)  Presse, Présanse national et Aquitaine (groupe de travail PNA communication) Ressources: Anne Plantif et un membre de l'équipe pluridisciplinaire, Delphine Gourgues Groupes de travail projet de service
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	Outil de design gratuit Canva, banques d'images, appareil photo, suite Adobe, mailjet, montage vidéo, imprimante et papier affiches... Site web, espace connecté uEgar, Réseaux sociaux, outil de mailing PPT de présentation en cours de réalisation pour le webinaire
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	Kit nouveaux adhérents Webinaire trimestriel ou réunions d'information (questions/réponses) pour les adhérents et nouveaux adhérents Recueil des besoins des adhérents (enquête en ligne) Questionnaire satisfaction adhésion
<b>Résultats/ Impacts attendus De l'action :</b>	Connaissance et satisfaction de nos adhérents sur nos missions et l'offre socle de service

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 1
	<b>Axe 4 : Communication</b>		Date : 31/01/2024
	<b>Objectif 1 : Améliorer la communication vers nos adhérents</b>	<b>Fiche action 1</b>	

<b>Indicateur(s) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De réalisation :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de supports sur l'année</li> <li>• Nombre de webinaires ou réunions organisés</li> <li>• Nombre de publications...</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• De résultat :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'engagement sur les événements (taux de participation aux webinaires et réunions) et sur le site, les réseaux sociaux (inscriptions, visites et connexions)</li> <li>• Taux de satisfaction des nouveaux adhérents</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'impact :</li> </ul>	<p>Questionnaire adhérent annuel pour évaluer niveau de connaissance et satisfaction sur nos missions</p>
<b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b>	<p>Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.            Priorité enquêtes auprès des adhérents 2024            Première réunion d'information 1<sup>er</sup> semestre 2024 (webinaire)            Kit nouveaux adhérents : calendrier à préciser</p>

## ANNEXES

- **Diagnostic**
- **Bilan du projet de service 2018-2022**